

Conseil des arts de l'Ontario

Rapport annuel | 2024-2025



ONTARIO ARTS COUNCIL
CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

an Ontario government agency
un organisme du gouvernement de l'Ontario



Conformément aux dispositions de l'article 12 de la *Loi sur le Conseil des arts*, c'est avec le plus grand respect que je dépose le présent rapport sur les activités du Conseil des arts de l'Ontario pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.



Simon Foster
Président
Conseil des arts de l'Ontario

Conseil des arts de l'Ontario
121, rue Bloor Est, 7^e étage
Toronto (Ontario) M4W 3M5

X: ConseilartsON
Facebook: OntarioArts
Instagram: conseilartsonario
YouTube: OntarioArts
LinkedIn: ontario-arts-council

www.arts.on.ca
416-961-1660 | 1-800-387-0058
info@arts.on.ca

Available in English.

Le Conseil des arts de l'Ontario est un organisme du gouvernement de l'Ontario.

Publié par © l'imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2025
ISSN 2562-7570 (PDF)
ISBN 978-1-4868-9139-9(PDF)
Rapport annuel 2024-2025 du Conseil des arts de l'Ontario

SOMMAIRE

Lettre du directeur général et du président du conseil d'administration	4
Le Conseil des arts de l'Ontario en bref	5
Mise en œuvre par le CAO des priorités du gouvernement en 2024-2025	7
Activités annuelles	9
Calendrier des activités	20
Programmes de subventions	22
Les subventions en bref	23
Portée régionale	24
Mesures de rendement	25
Résultats, mesures et indicateurs	27
Rendement financiers	33
Évènements importants	34
Résumé des incidences sur les ressources humaine	36
Conseil d'administration	37
États financiers	41
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	42
Rapport de l'auditeur indépendant	43
État de la situation financière	46
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	47
État des gains de réévaluation	48
État des flux de trésorerie	49
Notes complémentaires	50
Tableau 1 – Frais d'administration et services	63
Tableau 2 – Fonds grevés d'affectations externes et fonds de dotation	64

LETTRE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

C'est avec une nouvelle vision des changements qui s'opèrent dans le secteur des arts en Ontario et une volonté renouvelée d'être un partenaire réactif que nous présentons le rapport annuel 2024-2025 du Conseil des arts de l'Ontario (CAO).

Les réalités auxquelles font face les artistes et les organismes artistiques demeurent complexes. Les publics, les revenus et les capacités sont de retour au rendez-vous dans de nombreuses collectivités. Partout dans la province, créativité, persévérance et leadership se conjuguent, discrètement ici et audacieusement là, mais toujours avec une volonté de réussir et de faire sa marque en procédant avec soin.

Pour le CAO, l'exercice 2024-2025 a été marquée par une présence, une disponibilité et une écoute attentive aux besoins exprimés par les artistes et les organismes artistiques. Au cours de cette année, nous nous sommes concentrés sur les objectifs suivants :

- **Renforcer les relations locales** : en nous engageant davantage auprès de la communauté lors d'événements, de visites sur place et de réunions communautaires, en particulier en dehors des grands centres urbains de l'Ontario. Ces contacts en personne nous ont aidés à mieux comprendre les réalités quotidiennes dans divers contextes régionaux.
- **Approfondir nos liens avec nos partenaires du secteur du tourisme et du gouvernement** : en mettant en valeur le rôle clé du secteur des arts dans la vitalité et le succès de l'Ontario et en veillant à ce que les artistes ne soient pas exclus des discussions importantes sur le territoire, l'économie et l'identité.
- **Être plus réactif dans notre façon de travailler** : en entamant le processus de révision de nos programmes, de nos calendriers et de nos communications afin de réduire les obstacles et de clarifier les attentes dans un environnement en mutation.

Tout au long de ce processus, nous avons suivi de près les changements sectoriels et observé la conjoncture économique, l'évolution des besoins sociaux en Ontario et la manière dont les artistes redéfinissent leurs pratiques et leurs engagements.

Nous remercions les artistes et les leaders artistiques de l'Ontario qui nous ont accueillis dans leurs lieux et ont partagé leurs idées avec nous. Votre ouverture d'esprit a alimenté nos réflexions et vos œuvres sont une source constante d'inspiration.

Nous tenons également à remercier le personnel, les membres des comités d'évaluation et les bénévoles du CAO, ainsi que nos partenaires de la province. Vos connaissances, votre empathie et votre engagement nous ont permis de nous adapter sans perdre de vue notre objectif fondamental : soutenir la création artistique et la diffusion des œuvres artistiques au profit de la population de l'Ontario.

Alors que nous nous tournons vers l'avenir, nous restons fidèles à notre mission de service et de responsabilité, et nous nous engageons à accompagner le secteur des arts, quelle que soit la direction qu'il prendra.

Avec tout notre respect et notre gratitude,



Michael Murray
Directeur général
Conseil des arts de l'Ontario



Simon Foster
Président du conseil d'administration
Conseil des arts de l'Ontario

LE CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO EN BREF

Depuis sa création en 1963, le CAO joue un rôle de premier plan dans la promotion et le développement des arts au profit de tous les Ontariennes et Ontariens. Le CAO a favorisé la croissance de l'écosystème artistique de l'Ontario en finançant des artistes et des organismes artistiques de toutes les disciplines et de toutes les régions de la province.

Le CAO est un organisme à but non lucratif du ministère du Tourisme, de la Culture et des Jeux de l'Ontario. Son conseil d'administration, composé de douze membres bénévoles nommés par le gouvernement, veille à ce que les activités du CAO soient conformes à son mandat. Les décisions relatives aux subventions sont prises indépendamment du gouvernement. Le personnel du CAO gère les programmes. Les subventions sont accordées par l'entremise d'un processus d'évaluation par les pairs.

Le plan stratégique actuel du CAO, *Redémarrer. Renouveler. Revitaliser. Un plan stratégique pour le Conseil des arts de l'Ontario (2022-2027)* renouvelle l'engagement du CAO en faveur des arts en Ontario en adoptant quatre priorités de financement basé sur les résultats afin de mettre l'accent sur les retombées des arts. Ces priorités se concentrent sur les moyens d'améliorer :

L'équité	L'économie
La qualité de vie de la population de l'Ontario	Les carrières des artistes et des travailleurs et travailleuses artistiques

Les programmes de subventions sont organisés en quatre axes de financement :

Création et diffusion	Collaboration avec les communautés et les écoles
Développement des publics et des marchés	Renforcement des carrières et des services aux arts

Ces axes de financement orientent les candidats vers le programme qui correspond le mieux à l'activité proposée.

Le CAO subventionne une gamme de disciplines artistiques, notamment la danse, la littérature, la musique, le théâtre, les arts médiatiques et les arts visuels. Des programmes additionnels, comme ceux en éducation artistique, en arts axés sur la communauté et en arts multidisciplinaires et interdisciplinaires, visent des activités artistiques spécifiques. Le CAO soutient également les tournées, les enregistrements et la diffusion des activités artistiques.



Nous tenons à remercier sincèrement le Conseil des arts de l'Ontario et le gouvernement de l'Ontario pour leur engagement continu à promouvoir la valeur des arts dans toute la province. Votre investissement dans des initiatives créatives enrichit la vie, favorise les liens et renforce nos communautés. Nous sommes ravis de voir l'impact transformateur que ce financement aura sur Bonfield.



Canton de Bonfield, bénéficiaire de subvention

Certains programmes ont des objectifs précis, comme le programme Arts du Nord, destiné aux artistes et aux groupes artistiques du nord de l'Ontario, ou Développement de compétences et de carrière, qui subventionne le perfectionnement des professionnels des arts autochtones et de la diversité culturelle. Le CAO finance également des formes artistiques fondées sur la culture, comme les arts francophones et les arts autochtones. Une autre catégorie de programmes accorde des subventions aux artistes sourds*, aux artistes handicapés et aux organismes axés sur les pratiques des artistes sourds ou handicapés.

Processus de demande et d'approbation de subventions

Les artistes et les groupes artistiques peuvent s'adresser au CAO pour financer des projets spécifiques. Les organismes artistiques peuvent également demander des subventions pour leurs activités de fonctionnement s'ils répondent à certaines exigences.

Les subventions sont attribuées selon un système d'évaluation par les pairs. Des jurys indépendants examinent les demandes de subvention de projet présentées par les artistes et les groupes artistiques et font des recommandations de financement. Les comités consultatifs étudient les demandes de subvention de fonctionnement présentées par les organismes artistiques et font des recommandations aux responsables des programmes du CAO. Les subventions de fonctionnement inférieures à 30 000 dollars sont approuvées par le directeur général. Le conseil d'administration du CAO approuve toutes les décisions relatives aux subventions de fonctionnement et aux subventions de projet de plus de 30 000 dollars.

Les informations sur les programmes de subventions, les dates limites, les critères d'admissibilité et les politiques du CAO peuvent changer au fil du temps. Le site web du CAO contient les informations les plus récentes sur les programmes et les politiques d'octroi de subventions, ainsi que les résultats des concours précédents des programmes.

Prix

Le CAO administre également le processus de nomination et d'évaluation d'un grand nombre de prix, de bourses et de subventions, notamment les programmes soutenus par le Fonds de la famille Chalmers, les prix Johanna Metcalf pour les arts de la scène et plusieurs prix gérés par la Fondation des arts de l'Ontario. En plus de ces programmes financés par des fonds privés, le CAO finance et administre le Prix du Conseil des arts de l'Ontario pour les arts autochtones et surveille l'administration du Prix Pauline McGibbon au nom du gouvernement de l'Ontario.

Recherche et analyse

Le CAO appuie le milieu des arts de l'Ontario par ses recherches et analyses statistiques portant sur le secteur des arts et de la culture. Les données qui en découlent permettent au CAO de sensibiliser le public à la valeur des arts et servent de ressource essentielle pour comprendre le contexte de la création et de la production artistique dans la province. Le CAO mesure régulièrement les retombées de ses programmes et consulte les artistes et les organismes artistiques pour se tenir au courant des besoins et de la croissance des arts.



Nous remercions sincèrement le Conseil des arts de l'Ontario et le gouvernement de l'Ontario pour leur généreux soutien des ateliers interarts grâce à la subvention de projet multiarts et interarts. Votre soutien aide les jeunes à guérir, à grandir et à s'exprimer grâce au pouvoir de l'art.



Next Generation Arts, bénéficiaire de subvention, Scarborough

* À la différence de l'expression artistes handicapés, l'expression *artistes sourds* utilisée par le CAO se fonde sur la définition de l'expression « *culturellement sourd* » de la Société canadienne de l'ouïe, qui désigne les individus qui s'identifient et participent à la langue, à la culture et à la communauté des personnes sourdes.

MISE EN ŒUVRE PAR LE CAO DES PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT EN 2024-2025

Au cours de l'exercice 2024-2025, les activités du CAO se sont directement alignées sur les priorités du gouvernement de l'Ontario telles qu'énoncées dans la lettre d'orientation ministérielle. En plus de soutenir son mandat particulier, les activités de l'organisme démontrent son engagement clair envers les sept priorités gouvernementales des organismes provinciaux.

1. Compétitivité, viabilité et gestion des dépenses

Les activités du CAO se sont déroulées dans les limites de son affectation financière, en maintenant une discipline financière et en maximisant les investissements sous forme de subventions pour favoriser la viabilité et l'efficacité administrative.

L'organisme a modernisé ses systèmes administratifs, passant à Dynamics 365 Business Central pour améliorer ses rapports financiers et automatiser ses processus. Ainsi, le CAO répond directement à l'appel du gouvernement en faveur de pratiques innovantes et d'une meilleure viabilité des programmes.

2. Transparence et imputabilité

Le CAO a respecté les directives et politiques du gouvernement et assuré la transparence de ses rapports et de son imputabilité en matière de gestion financière. Le rapport annuel comprend des états financiers vérifiés ainsi que des informations sur l'assistance aux réunions et la gouvernance du conseil d'administration.

Chaque année, l'organisme examine et met à jour ses principaux indicateurs de rendement et suit l'évolution des résultats en matière de répartition des subventions, de satisfaction des parties prenantes et d'efficacité administrative.

3. Gestion des risques

Le CAO a mis au point et mis en œuvre des processus robustes de gestion des risques, dont un registre complet des risques et des mises à jour trimestrielles sur la gouvernance. Le passage aux nouveaux systèmes administratifs s'est déroulé sans accroc et sans interruption de service, preuve de l'efficacité de l'atténuation des risques chez cet organisme.

4. Gestion de l'effectif et du travail

L'organisme a optimisé sa capacité organisationnelle en misant sur le recrutement stratégique, en planifiant une relève et en rationalisant ses processus de RH. Le CAO a soutenu le modèle de travail hybride aligné sur la FPO et a géré prudemment la taille de son effectif conformément aux directives du gouvernement.

5. Diversité et inclusion

Le CAO a favorisé l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité (EDIA) en misant sur le développement de ses capacités internes, des partenariats sectoriels et la transformation de ses systèmes. Les initiatives en ce sens comprennent la formation ciblée, le développement du leadership et des partenariats pour lutter contre le racisme anti-Noirs et l'antisémitisme dans le secteur des arts.

6. Collecte, partage et utilisation des données

Conformément à la priorité accordée par le gouvernement à la prestation de services basée sur des preuves, le CAO a amélioré sa prise de décision fondée sur des données et la production de rapports axés sur les résultats. L'organisme a répondu à 182 demandes de recherche, mis au point de nouveaux tableaux de bord du rendement et s'est associé à des initiatives sectorielles en matière de données.

7. Prestation numérique et service à la clientèle

Le CAO a accru son engagement numérique à l'aide d'une nouvelle infolettre bimestrielle, d'un élargissement de sa présence sur les réseaux sociaux et de la modernisation de ses systèmes internes. L'organisme a donné la priorité à l'accessibilité et aux normes de service à la clientèle dans ses plateformes numériques et ses communications.

Réalisation des mandats particuliers du CAO

Promotion et développement des arts à l'échelle de la province : le CAO a octroyé des subventions et mis en œuvre des programmes de sensibilisation dans toutes les régions, soutenant des artistes et des organismes dans 204 collectivités et dans les 124 circonscriptions électorales de la province.

Équité, diversité et inclusion : le plan stratégique et les activités annuelles de l'organisme ont cherché à augmenter l'équité, la diversité et l'inclusion dans le secteur des arts en Ontario par le biais de programmes ciblés, d'initiatives de sensibilisation et de partenariats.

Optimisation des ressources et viabilité : le CAO a maximisé ses investissements sous forme de subventions, accordé la priorité aux organismes sous-financés et mobilisé des partenariats pour amplifier la valeur pour le public et la viabilité du secteur.

Rationalisation des programmes : l'organisme a examiné et affiné ses programmes et processus de subventions afin de réduire les obstacles, de clarifier les attentes et d'assurer un soutien approprié au secteur des arts.

En résumé : les activités et les résultats du Conseil des arts de l'Ontario en 2024-2025 démontrent une conformité étroite aux priorités du gouvernement énoncées dans la lettre d'orientation ministérielle, remplissant à la fois le mandat général de tous les organismes provinciaux et le mandat particulier du CAO par l'entremise d'investissements stratégiques, de partenariats, d'améliorations opérationnelles et d'un engagement en faveur de l'équité, de l'imputabilité et de valeur pour la population.

ACTIVITÉS ANNUELLES

OCTROI DE SUBVENTIONS

L'activité principale du CAO est de servir la population ontarienne en faisant des investissements significatifs qui contribuent à renforcer et développer des artistes et des organismes artistiques de la province sous forme de subventions. Parallèlement, le CAO veille à l'impact et à l'équité de l'accès à ces investissements grâce à des initiatives de sensibilisation et de développement communautaire. Le CAO s'attaque également aux problèmes sectoriels par le biais de partenariats stratégiques qui tirent parti de sa position de leader dans le domaine des arts.

Le personnel chargé des subventions du CAO a traité plus de 11 700 demandes en 2024-2025, dont 585 provenaient de candidats aux subventions de fonctionnement, qui sont tenus de fournir des données détaillées et des rapports par l'intermédiaire du système national CADAC (Canadian Arts Data / Données sur les arts au Canada).

Les **subventions de projet** offrent un financement unique aux artistes particuliers, aux groupes ad hoc, aux collectifs et aux organismes artistiques pour des projets de création, de production et de présentation d'œuvres artistiques ainsi que de perfectionnement et d'éducation artistique. La plupart des subventions de projet sont attribuées par une procédure de candidature concurrentielle et d'évaluation par les pairs administrée par le CAO. Les autres sont attribuées par une procédure de recommandation par un tiers, où les organismes et les collectifs artistiques partenaires examinent les demandes de microsubventions et font des recommandations de financement au nom du CAO. Les organismes partenaires participant au processus d'examen mobilisent leur expertise et leur connaissance du milieu local pour prendre des décisions de financement éclairées qui reflètent les besoins et les priorités diversifiés des communautés artistiques de l'Ontario.

En 2024-2025, le CAO a investi un total de 15,4 millions de dollars en 2 450 subventions de projet à des artistes et à des organismes, dont 601 subventions à de nouveaux bénéficiaires. Ces subventions ont contribué à stimuler et à diffuser les produits artistiques et le contenu créatif de l'Ontario.

Les **subventions de fonctionnement** apportent un soutien financier annuel durable aux principaux organismes artistiques professionnels à but non lucratif et aux éditeurs pour soutenir leurs activités artistiques et leur fonctionnement ordinaire. Les subventions de fonctionnement renforcent l'infrastructure artistique de la province en offrant un financement continu et fiable dont les organismes institutionnels et émergents ont besoin non seulement pour maintenir leurs activités courantes, mais aussi pour planifier leur croissance et innover. Ces subventions sont accordées aux organismes admissibles qui travaillent à une échelle artistique et financière définie et qui répondent à des normes artistiques et administratives spécifiques, déterminées dans le cadre d'un processus d'évaluation par les pairs.

En 2024-2025, le CAO a investi un total de 36,8 millions de dollars en 549 subventions de fonctionnement à des organismes, dont huit organismes nouvellement admis dans l'axe de financement de fonctionnement. Ces subventions soutiennent des activités artistiques ainsi que des programmations culturelles permanentes dans des collectivités partout en Ontario.



Nous sommes extrêmement reconnaissants du soutien continu du Conseil des arts de l'Ontario! Sa généreuse subvention nous aide à offrir de la musique de calibre mondial à Collingwood, enrichissant ainsi notre communauté et rendant les arts plus accessibles à tous. Merci de croire au pouvoir de la musique!



Festival de musique de Collingwood, bénéficiaire de subvention

Évolution des programmes en 2024-2025

Bonus économique

Le financement de fonctionnement du CAO favorise l'équité, soutient la carrière des artistes et des travailleurs et travailleuses du secteur des arts et améliore la qualité de vie des Ontariens et Ontariennes, en plus de représenter un investissement net positif pour la province qui contribue à la vigueur de notre économie. En 2024-2025, les organismes bénéficiaires d'un financement de fonctionnement ont commencé à recevoir une cote économique en plus de leur note d'évaluation par les pairs.

Cette cote est un ratio, calculé en divisant les informations financières les plus récentes de l'organisme par le montant de sa subvention annuelle du CAO. Ce ratio permet d'établir une comparaison raisonnable entre les organismes de différentes tailles. Le calcul s'appuie sur trois indicateurs économiques – le comportement des consommateurs et donateurs, l'investissement dans le marché du travail et les finances de l'organisme – comme en témoignent les revenus générés de l'organisme et ses dépenses au chapitre de la main-d'œuvre. Puis, le résultat de ce calcul est comparé à la moyenne quinquennale des ratios de tous les organismes qui ont reçu une subvention de fonctionnement et la cote économique de l'organisme est établie sur une échelle de 100. La cote économique nous renseigne sur les retombées, ou l'impact de l'organisme.

Lorsque la cote d'un organisme était supérieure à sa note de l'évaluation par les pairs, les deux étaient combinées pour obtenir une note globale légèrement plus élevée. Dans certains cas, cela a donné lieu à un groupe de classement globalement plus élevé.

Lorsque la cote économique était égale ou inférieure à la note de l'évaluation par les pairs, la cote économique de l'organisme n'était pas prise en compte dans sa note globale. La cote économique n'a aucune incidence négative sur le montant accordé à l'organisme. Une cote économique élevée n'entraîne pas nécessairement une augmentation de la subvention accordée à l'organisme, car les programmes du CAO ont continué à prioriser les organismes sous-financés par rapport aux autres organismes du programme.

Sensibilisation et accès

La sensibilisation et l'accès sont demeurés des priorités en 2024-2025. Le CAO a veillé à ce que ses programmes et services atteignent les artistes et les organisations artistiques de toutes les régions et collectivités de l'Ontario. Grâce à un large éventail d'activités en personne et en ligne, le personnel du CAO s'est efforcé de sensibiliser le public, de favoriser l'inclusion et de soutenir l'accès équitable au financement public des arts.

Tout au long de l'année, le personnel du CAO a participé à plus de 130 événements de sensibilisation, notamment des séances d'information sur les subventions, des ateliers, des tables rondes et des visites communautaires. Ces activités visaient à aider les candidats aux subventions, à démystifier le processus de demande et à établir des relations avec les communautés défavorisées, éloignées et méritantes, ainsi qu'à favoriser la collaboration interdisciplinaire.

Ces efforts de sensibilisation reflètent l'engagement du CAO pour que tous les Ontariens et Ontariennes aient accès aux ressources et au soutien nécessaires pour participer aux arts et en bénéficier, peu importe leur situation géographique, leur langue, leur identité ou leur niveau d'expérience.

Voici quelques faits saillants de nos activités :

Sensibilisation aux pratiques des artistes sourds ou handicapés : En partenariat avec Workman Arts, un organisme qui fusionne les arts multidisciplinaires et la santé mentale, le CAO a organisé une séance ciblée à l'intention des artistes ayant une expérience vécue de maladie mentale ou de toxicomanie. Le personnel a communiqué des informations sur les programmes artistiques destinés aux personnes sourdes et handicapées et sur les mesures d'accessibilité offertes aux candidats aux subventions.

Engagement dans les arts visuels et les métiers d'art : Le CAO a collaboré avec Craft Ontario, le festival DesignTO et le centre Harbourfront pour organiser une séance d'information à l'intention des candidats potentiels à une subvention, au cours de laquelle d'anciens bénéficiaires ont partagé leurs expériences et leurs conseils. Plus de 100 personnes ont participé à cette séance, dont la plupart n'avaient jamais demandé de subvention au CAO.

Séances à l'intention de la communauté francophone : La dernière d'une série de sept séances a été donnée en français sous forme virtuelle, afin d'atteindre les communautés francophones et les nouveaux arrivants dans plusieurs régions. Ces séances ont donné un aperçu de la gamme de programmes de subventions de projets offerts aux francophones et ont contribué à démystifier le processus de demande.

Sensibilisation dans le Nord et auprès des Autochtones : Le personnel du CAO s'est rendu dans des collectivités telles que Red Lake, Sioux Lookout et Bearskin Lake First Nation, où il a présenté des séances d'information sur la façon de présenter une demande de subvention et rencontré des artistes et des dirigeants locaux. Ces visites ont été organisées en collaboration avec Patrimoine canadien et Services aux Autochtones Canada.

Tables rondes et conférences sectorielles : Le personnel du CAO a participé à des tables rondes de bailleurs de fonds lors d'événements tels que le symposium SPARC (l'événement phare des arts de la scène dans les régions rurales et éloignées de l'Ontario) à Minto, la conférence annuelle de Folk Music Ontario à Mississauga et le symposium de l'Alliance des Conseils des arts de l'Ontario à Belleville. Ces engagements ont permis de nouer des liens avec divers intervenants du secteur artistique diversifié de l'Ontario.

Engagement des étudiants et étudiantes : Le personnel du CAO a animé des séances à la faculté de musique de l'Université de Toronto et au Festival Ampersand du Collège Sheridan, en mettant l'accent sur le développement de carrière dans le domaine des arts, y compris le rôle que joue le financement public des arts.

Collaborations avec le Conseil des arts du Canada (CAC)

En plus de l'initiative conjointe dans le Grand Nord de l'Ontario mentionnée ci-dessus, le CAO et le CAC ont coorganisé des séances à l'intention des artistes, des organismes artistiques et des représentants locaux dans la région de Waterloo et à Scarborough.



La subvention m'a permis de donner vie à ma vision culturelle, d'élargir mon travail et de favoriser une meilleure compréhension et appréciation du patrimoine autochtone... Je suis profondément reconnaissant de pouvoir contribuer à la scène artistique locale et de partager mes traditions à l'aide de mes créations. Ce soutien a eu un énorme impact et j'ai hâte de poursuivre ce travail important.



Gene Boshkaykin, bénéficiaire de subvention, Thunder Bay

Pleins feux sur les artistes et les organismes autochtones

En 2024-2025, le CAO a investi 3,9 millions de dollars par le biais de 194 subventions aux artistes autochtones et de 104 subventions aux organismes autochtones dans 79 collectivités en Ontario. Cela représentait 7 % du budget de subventions du CAO pour cet exercice.

Voici quelques exemples d'investissements réalisés par le CAO en faveur d'artistes et d'organismes autochtones en 2024-2025 :

- **Aanmitaagzi, North Bay**
Cet organisme artistique autochtone est au service des artistes et des membres de la communauté de la Première Nation de Nipissing et des environs. Aanmitaagzi propose des activités artistiques éducatives axées sur le territoire et la communauté par le biais de festivals artistiques, de productions de danse-théâtre et de projets qui font revivre ces pratiques historiques de manière significative.
- **imagineNATIVE Film + Media Arts Festival, Toronto**
Cet organisme s'est développé au point de devenir le plus important festival d'arts médiatiques autochtones au monde. Il présente des films autochtones canadiens et internationaux, fait la promotion des cinéastes et des artistes médiatiques autochtones canadiens et soutient les artistes par le biais d'ateliers et de tables rondes.
- **Kahawi Dance Theatre, Hagersville**
Kahawi Dance Theatre crée, présente et promeut un théâtre novateur de danse contemporaine auprès de publics diversifiés, en s'inspirant des formes et de la culture de la danse autochtone contemporaine et traditionnelle. Kaha:wi signifie « elle porte » en langue mohawk.
- **Centre for Indigenous Theatre, Toronto**
Cet organisme offre un programme de formation professionnelle en théâtre de trois ans ancré dans la culture, couvrant notamment les traditions de conte et les spectacles en langues autochtones. Il produit et présente également des spectacles et offre des ateliers à la communauté artistique.
- **Kegedonce Press, Chippewas de Nawash**
Basée à Cape Croker, Kegedonce est la seule maison d'édition littéraire appartenant à une Première Nation en Ontario. Elle publie des œuvres de fiction, des ouvrages documentaires, des romans graphiques, de la poésie ainsi que des livres pour jeunes adultes et enfants.

Les données du CAO sur les organismes autochtones reflètent les organismes qui ont déclaré avoir pour mandat de servir les artistes autochtones dans des formulaires d'auto-identification volontaire des programmes de subventions de projets ou qui ont été évalués par des responsables de programmes de fonctionnement comme ayant un mandat de services aux artistes autochtones. Dans de nombreux cas, lorsque l'organisme est un groupe ou un collectif ad hoc sans mandat défini, l'organisme s'identifie souvent comme étant dirigé par des Autochtones ou ayant pour mission ou objectif de servir les Autochtones.

Pleins feux sur les artistes et les organismes francophones

En 2024-2025, le CAO a investi 4,0 millions de dollars par le biais de 157 subventions aux artistes francophones et de 105 subventions aux organismes francophones dans 46 collectivités en Ontario. Ce montant représente 8 % du budget de subventions du CAO de cet exercice. Pour mettre ces réalisations en perspective, un peu plus de 5 % des artistes de l'Ontario sont francophones.



Nous aimerions prendre un moment pour remercier le Conseil des arts de l'Ontario pour leur soutien de notre programmation 2024-2025. Ensemble, nous remplissons la vie des citoyens du Nord avec de belles occasions de s'épanouir par l'entremise des arts et de la culture!



Conseil des arts de Hearst, bénéficiaire de subvention

Voici quelques exemples des investissements du CAO dans les arts francophones en 2024-2025 :

- **Alliance culturelle de l'Ontario (ACO), Ottawa**
Cet organisme, qui regroupe des organismes de services aux arts franco-ontariens, représente sept secteurs d'activité artistique et les intérêts de deux groupes issus de communautés culturellement diversifiées.
- **Le Salon du livre du Grand Sudbury, Sudbury**
Chaque année, cet organisme organise un salon du livre où le public peut rencontrer des auteurs et autrices francophones et acheter des livres en français. Il travaille également en étroite collaboration avec les collectivités et les écoles de la région et propose des activités littéraires en français tout au long de l'année.
- **Afrique Nouvelle Musique, Toronto**
Cet organisme présente des concerts de musiciens francophones de diverses cultures, mettant particulièrement en valeur la richesse des cultures africaines et antillaises. Son festival Bana y'Afrique sert de tremplin aux artistes émergents.
- **Conseil des arts de Hearst, Hearst**
Cet organisme est le centre culturel francophone le plus septentrional de l'Ontario. Grâce au financement de fonctionnement du CAO, il propose une sélection d'événements, d'activités et d'occasions multidisciplinaires à la communauté locale, y compris une série de concerts, des productions théâtrales à petite échelle et des expositions d'arts visuels.

PARTENARIATS

Les partenariats sont des investissements financiers, humains et autres réalisés par le CAO en collaboration avec d'autres organismes en vue d'atteindre des résultats stratégiques.

En 2024-2025, le CAO a mis en place un portefeuille diversifié de partenariats conformes à ses orientations stratégiques pour renforcer sa présence dans l'ensemble du secteur des arts. Ces collaborations ont favorisé l'innovation en matière de politiques, la transformation du secteur, l'engagement international et les initiatives axées sur l'équité. Elles ont également permis au CAO d'accroître son soutien aux activités artistiques et aux artistes locaux, régionaux et ruraux, et elles continueront de renforcer les liens entre les arts et d'autres secteurs, tels que l'éducation, les services sociaux, le tourisme, les affaires et la santé. Chaque partenariat était guidé par des objectifs clairs, des résultats mesurables et un engagement envers la valeur pour le public. Les ressources que le CAO peut consacrer aux partenariats sont très limitées. Par conséquent, avant d'entamer toute discussion relative à un partenariat, le CAO exige des propositions détaillées indiquant comment le partenariat proposé est conforme à ses objectifs stratégiques.

Les partenariats actuels du CAO sont organisés autour de thèmes et de domaines clés :

Politiques et recherche

Le CAO a poursuivi son partenariat pluriannuel avec le Centre de politique culturelle de l'Université de l'ÉADO, qui facilite et élargit la capacité du secteur des arts et de la culture en matière d'élaboration de politiques, de recherche et d'analyse de données. Le Centre a organisé 18 tables rondes et ateliers, produit 19 publications sur les politiques et mobilisé plus de 1 000 participants. Son travail a également servi de base à un important document d'orientation élaboré avec la Chambre de commerce de l'Ontario et a renforcé les relations avec les décideurs politiques.

Le CAO a apporté son soutien à Mobilisation culturelle, un organisme de services artistiques axé sur les données et la recherche, et à son projet Données et narration pour les arts (DNA). Ce soutien a notamment permis de lancer une plateforme nationale de données sur les arts, proposer une série de formations sur la maîtrise des données et partager des récits basés sur des données spécifiques au secteur.

ACTIVITÉS ANNUELLES

Le CAO s'est associé à la Chambre de commerce de l'Ontario pour la rédaction d'un document d'orientation intitulé *Ontario's Arts, Culture, and Creative Industries: Strengthening Competitiveness and Communities* (Les arts, la culture et les industries créatives : renforcer la compétitivité et les collectivités). Ce document explique en détail comment intégrer les arts et la culture dans la vision économique globale de l'Ontario en renforçant le financement, en améliorant le marketing et en positionnant les industries créatives de l'Ontario à l'échelle internationale afin d'assurer leur succès à long terme.

Équité et inclusion

Le CAO a soutenu l'élaboration et le lancement d'un cadre stratégique contre le racisme anti-Noirs en partenariat avec le Bureau de l'écran des Noirs et Cultural Pluralism in the Arts Movement Ontario (CPAMO), afin d'aider les organismes artistiques et cinématographiques à lutter contre les inégalités systémiques.

Grâce à une collaboration avec la Fentster Gallery, No Silence on Race et Shoreline Collaboratives, le CAO a contribué à *SHVILIM: Addressing Antisemitism through the Arts*, qui a mené des consultations à l'échelle du secteur et produit de nouvelles ressources éducatives pour le secteur des arts.

Développement des publics

Le CAO a renouvelé son soutien à la Fête de la culture de l'Ontario, une célébration annuelle des arts, de la culture et du patrimoine qui met l'accent sur l'accessibilité et qui a généré 1 853 événements dans 94 municipalités de l'Ontario, attirant plus de 2 millions de participants, contribuant à hauteur de 73 millions de dollars en dépenses touristiques et générant 125 millions d'impressions médiatiques en 2024.

Le CAO a soutenu la Professional Association of Canadian Theatres dans le cadre du lancement de la campagne Ignite Theatre Audiences, une initiative nationale pour retrouver les publics perdus et intéresser de nouveaux publics grâce au marketing numérique et à la sensibilisation locale.



Nous sommes ravis d'annoncer que nous avons reçu une subvention de projet du Conseil des arts de l'Ontario pour notre journée portes ouvertes! Ce soutien nous permet de continuer à partager la joie de la musique avec notre communauté, et nous sommes extrêmement reconnaissants de cette reconnaissance. Un grand merci au Conseil des arts de l'Ontario pour avoir cru en notre mission!



Orchestre symphonique Cathedral Bluffs, bénéficiaire de subvention, Scarborough

Développement du secteur et renforcement des capacités

Le CAO a appuyé le programme ArtsVest, mis en œuvre par l'organisme caritatif national Affaires / Arts, qui a renforcé la capacité de 16 organismes artistiques de l'Ontario à générer des revenus diversifiés grâce à une formation en matière de commandites, à du mentorat et à un programme d'incitation par jumelage de fonds. Cette initiative a permis d'obtenir 151 000 dollars en commandites, ce qui représente un rendement de 190 % pour le CAO.

Work in Culture, un organisme qui se consacre au développement de carrière et aux compétences en affaires dans le secteur des arts en Ontario, a mis en place le fonds Catalyst and Transformation qui a aidé 31 organismes ontariens à mettre en œuvre des changements structurels et commerciaux afin d'améliorer leur viabilité à long terme.

Le CAO s'est associé à l'Alliance des Conseils des arts de l'Ontario (AACO) pour organiser leur premier symposium sur les arts à Belleville, en Ontario, décrit ci-dessus, ainsi que pour lancer un programme de mentorat destiné aux organismes de services aux arts.

Le symposium *Pathways to Growth* de l'AACO visait à relever les défis, à renforcer la collaboration, à optimiser les ressources et à garantir la viabilité. Le symposium a présenté des outils tels qu'une échelle des résultats et une carte d'impact partagée pour mesurer les progrès et harmoniser les efforts. L'impact du symposium s'est traduit par des mesures concrètes telles que l'élargissement des possibilités de revenus, le renforcement de l'unité grâce à la mise en commun de la recherche et des données, et l'amplification de la valeur des conseils des arts grâce à une promotion et à une participation publique accrues.

Dans le sud-ouest de l'Ontario, le CAO s'est associé à trois festivals régionaux de cinéma pour mettre en œuvre l'initiative *Southwest Media Arts Festival Development*, afin de soutenir le secteur des arts médiatiques en pleine croissance dans la région. Cette initiative a offert des possibilités de perfectionnement et de développement de marchés aux artistes et cinéastes locaux, tout en favorisant les liens et le partage des connaissances. Elle a attiré 207 participants et généré 325 000 dollars de nouvelles occasions pour les artistes et cinéastes locaux.

L'Entente Canada-Ontario sur les services en langue minoritaire a reconnu l'engagement de longue date du CAO envers les arts francophones en lui accordant une contribution financière équivalente, qui a permis de lancer un partenariat avec Théâtre Action afin d'offrir des microsubventions aux artistes de théâtre francophones.

Le CAO a participé au 19^e Sommet de la francophonie à Paris, France, en partenariat avec l'Alliance culturelle de l'Ontario et l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, afin de présenter les artistes de la scène francophones de l'Ontario à un public international et de les aider à obtenir des occasions de tournées internationales.

Le CAO a collaboré avec Fall for Dance North, un festival annuel de danse qui vise à briser les frontières et à éliminer les obstacles, en tant que partenaire officiel de développement du marché pour son programme international de diffuseurs. Cette initiative a été créée pour réunir des chorégraphes, des programmeurs d'arts de la scène, des commissaires et des leaders culturels mondiaux de partout au Canada et dans le monde afin de présenter de nouvelles œuvres de danse, de découvrir des artistes canadiens de partout au pays, de partager leurs connaissances et de participer à une industrie internationale de la danse plus inclusive.

Ces partenariats reflètent l'engagement stratégique du CAO en faveur de la collaboration, de l'innovation et de l'équité. En travaillant avec un large éventail d'organismes, des collectifs locaux aux institutions nationales, le CAO continue d'amplifier l'impact des investissements publics dans les arts et de favoriser un secteur culturel plus inclusif, plus résilient et plus connecté à l'échelle mondiale.

ÉQUITÉ, DIVERSITÉ, INCLUSION ET ACCESSIBILITÉ

En 2024-2025, le CAO a renforcé son engagement en faveur de l'équité, de la diversité, de l'inclusion et de l'accessibilité (ÉDIA) grâce à une approche à plusieurs volets intégrant le renforcement des capacités internes, les partenariats sectoriels et la transformation des systèmes.

Le CAO a poursuivi la mise en œuvre de son plan d'action interne en matière d'ÉDIA, en mettant l'accent sur l'intégration de pratiques inclusives dans tous ses départements. Ainsi, le CAO a lancé un forum de développement du leadership à l'intention des gestionnaires comprenant des séances dirigées sur des thèmes tels que la lutte contre le racisme et les microagressions, la promotion de la sécurité psychologique et le mentorat dans une perspective ÉDIA. Le personnel, le conseil d'administration et la direction ont également participé à des formations ciblées sur la communication neuro-inclusive, la réconciliation avec les peuples autochtones et la lutte contre l'islamophobie et l'antisémitisme.

Afin de soutenir un apprentissage durable, le CAO a fait progresser sa stratégie d'apprentissage et de développement en matière d'ÉDIA, qui comprend des modules de formation en différé et des séances de mobilisation au niveau des équipes. Ces initiatives sont toujours en cours et visent à favoriser l'adoption de normes communes en matière de résolution des conflits et de communication inclusive dans la culture du lieu de travail.

À l'externe, le CAO a continué à établir et à renforcer des partenariats qui favorisent l'équité dans les arts. Parmi les collaborations notables, citons le cadre stratégique de lutte contre le racisme anti-Noirs avec le Bureau de l'écran des Noirs et le projet SHVILIM qui lutte contre l'antisémitisme par le biais des arts. Ces initiatives reflètent l'engagement du CAO en faveur d'une transformation à l'échelle du secteur et de l'amplification des voix des communautés en quête d'équité.

Conformément au Plan pluriannuel d'accessibilité 2023-2028, le CAO a également entrepris un examen des plateformes numériques et des systèmes internes afin de garantir le respect continu de la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO) et d'améliorer l'accessibilité numérique.

COMMUNICATIONS

En 2024-2025, le CAO a renforcé sa stratégie de communication afin de mettre en avant la valeur publique des arts, de sensibiliser le public au rôle du financement public des arts et de s'aligner sur les priorités du gouvernement en matière d'accessibilité, d'équité et d'impact économique.

Intégration stratégique et renforcement des capacités

Cet exercice est le premier cycle complet de fonctionnement de la nouvelle équipe intégrée des affaires publiques, de la recherche et des communications. Ce changement structurel a permis une communication plus cohérente et fondée sur des données, une collaboration interne rationalisée et une meilleure réactivité aux besoins du public et des parties prenantes.

Engagement numérique et modernisation des plateformes

Le CAO a lancé en avril 2024 une infolettre bimestrielle pour présenter l'ensemble de ses activités à ses plus de 50 000 abonnés. Chaque numéro comprend une lettre rédigée par différents membres du conseil d'administration et du personnel du CAO, qui apportent chacun leur point de vue unique et des informations basées sur leur travail quotidien ou leur engagement au sein du CAO. L'infolettre a suscité des réactions très positives de la part des membres de la communauté artistique, qui aiment en savoir plus sur la stratégie qui sous-tend le travail en arrière-plan du CAO.

Le CAO a également lancé son compte Instagram en 2024, qui a dépassé les 10 000 abonnés en 10 mois et qui est désormais la plateforme de médias sociaux où le CAO enregistre le plus d'intérêt. Le CAO a également augmenté ses publications sur LinkedIn, en mettant l'accent sur les récits sectoriels et la visibilité du personnel.

La stratégie du CAO en matière de réseaux sociaux a mûri pour devenir une approche structurée, basée sur un calendrier et axée sur les activités suivantes :

- animer des conversations sur les arts dans la province;
- partager des recherches et des informations pertinentes pour le secteur artistique ontarien;
- encourager la participation communautaire; et
- célébrer des histoires et l'impact du financement des arts dans la province.

Parmi les faits saillants, mentionnons :

- la reconnaissance des journées liées à l'ÉDIA (par exemple, la Journée franco-ontarienne, la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation);

- les célébrations liées aux arts (p. ex. la Journée mondiale du tourisme, la journée Des livres canadiens pour moi);
- l'amplification de la couverture en temps réel d'événements tels que le Sommet de la francophonie.

Reconnaissance publique et visibilité du secteur

Tous les bénéficiaires de subventions du CAO sont tenus de mentionner le financement qu'ils reçoivent du CAO et du gouvernement de l'Ontario.

En 2024-2025, le CAO a mené un sondage auprès des bénéficiaires de subventions de fonctionnement afin de déterminer comment ils reconnaissent leur subvention. Le sondage a révélé que :

- 93 % des bénéficiaires (560 organismes) ont inclus les logos du CAO et du gouvernement de l'Ontario sur leur matériel promotionnel;
- 59 % d'entre eux (330 organismes) ont étiqueté les députés provinciaux dans leurs publications sur les réseaux sociaux concernant l'obtention d'une subvention du CAO;
- 48 % des bénéficiaires (269 organismes) ont organisé des événements pour mettre en avant le soutien du CAO.



Je n'aurais jamais pu participer à cette exposition sans le généreux soutien du Conseil des arts de l'Ontario. Leur financement a été une bouée de sauvetage, surtout à un moment où la hausse du coût de la vie et les difficultés économiques rendent plus difficile pour les artistes de poursuivre leur travail. Le financement des arts ne sert pas seulement à soutenir des artistes. C'est un investissement dans le tissu culturel et social de nos communautés. Il permet à des expositions comme Fantastical Transformation d'exister, d'avoir une plateforme pour partager nos œuvres et d'entrer en contact avec vous tous. En soutenant les arts, nous nous assurons que la créativité peut continuer à s'épanouir, même dans les moments difficiles.



Jeannie Pappas, bénéficiaire de subvention, Toronto

Le CAO a élargi ses efforts de reconnaissance en incluant un nouvel encart dans les chèques envoyés par la poste, demandant aux bénéficiaires de répondre à la question « Pourquoi le financement du Conseil des arts de l'Ontario est-il important pour vous? ». Cette initiative a rapidement gagné en popularité sur les réseaux sociaux, les bénéficiaires de subventions ayant étiqueté des députés provinciaux dans plus de 100 publications sur les réseaux sociaux pour reconnaître le financement provincial des arts. De plus, 19 subventions du CAO ont été officiellement annoncées par des députés provinciaux. Des députés ainsi que par des membres du conseil d'administration et du personnel du CAO ont été invités à prendre la parole lors de 46 occasions.

Commentaires des parties prenantes et conclusions du sondage

Le CAO envoie à tous les candidats aux subventions un questionnaire sur leur satisfaction. En 2024-2025, le personnel du CAO a compilé et analysé toutes les réponses reçues en 2023-2024. Selon les données, 91 % des candidats étaient « plutôt satisfaits » ou « très satisfaits » du processus de demande de subvention du CAO.

RECHERCHE

En 2024-2025, le CAO a renforcé ses services de recherche en tant que catalyseur stratégique de la prise de décisions fondées sur des données probantes, de la connaissance du secteur des arts et de la reddition publique de comptes. Les livrables en matière de reddition publique comprennent la directive sur les données ouvertes et la politique opérationnelle de l'Ontario en matière de paiements de transfert. Le CAO a également continué d'approfondir son rôle de chef de file au sein des réseaux de recherche nationaux et sectoriels.

Livrables et gestion des données

- Le CAO a répondu à 182 demandes de recherche internes et externes, dont plus de 50 % devaient être traitées dans un délai de 24 heures. Les livrables comprenaient des rapports ministériels, des présentations de recherche et d'importants projets opérationnels, notamment le cadre de financement de fonctionnement du CAO.
- L'équipe a également soutenu l'élaboration de nouvelles mesures de rendement et de tableaux de bord conformes aux priorités axées sur les résultats du CAO, notamment l'impact économique, l'ÉDIA et l'engagement communautaire.

Projets de recherche et partenariats

Le CAO a dirigé ou contribué à plusieurs importantes initiatives de recherche :

- Les arts allument l'Ontario – étude des retombées régionales : Ce projet en plusieurs phases cherche à quantifier l'impact des arts sur le PIB et l'emploi par région. Ses conclusions préliminaires ont servi de base à des breffages ministériels et à la consultation publique lancée à l'automne 2024.
- Étude cartographique du CAC/CAO : Cette analyse conjointe de la répartition des fonds en Ontario révèle que si les subventions du Conseil des arts du Canada sont plus importantes, la portée de celles du CAO est plus large, notamment à l'extérieur de Toronto.
- Mémoire de la Chambre de commerce de l'Ontario *Ontario's Arts, Culture, and Creative Industries: Strengthening Competitiveness and Communities* (Les arts, la culture et les industries créatives : renforcer la compétitivité et les collectivités).
- Partenariat avec Mobilisation culturelle pour Données et narration pour les arts.

SERVICES GÉNÉRAUX

En 2024-2025, la division des services généraux du CAO, qui comprend les systèmes et technologies de l'information (STI) et les opérations, a continué de jouer un rôle fondamental en veillant à ce que l'infrastructure, les systèmes et les services du CAO restent sécurisés, efficaces et adaptés à l'évolution des besoins de l'organisme.

Les services généraux ont appuyé l'élaboration du budget 2024-2025.

La division a également contribué au cadre de gestion des risques d'entreprise du CAO, en rendant compte des domaines à haut risque et des stratégies d'atténuation dans le cadre du dossier trimestriel sur la gouvernance et du registre des risques.

Systèmes et technologies de l'information

L'équipe des STI s'est concentrée sur le renforcement de l'infrastructure numérique et de la cybersécurité du CAO. Parmi les principales réalisations :

- Réalisation de deux audits réussis de cybersécurité et mise en œuvre de protocoles d'atténuation actualisés.
- Poursuite du déploiement de l'authentification multifactorielle et de la protection des terminaux sur tous les appareils électroniques fournis au personnel.
- Lancement d'une nouvelle plateforme intranet interne afin d'améliorer l'accès du personnel aux outils, aux politiques et aux communications.
- Soutien au projet de mobilisation des données Power BI mené par l'équipe de recherche, y compris l'intégration du système principal et le développement d'un tableau de bord pour améliorer l'accès aux données et leur visualisation dans tous les départements.

Opérations

L'équipe des opérations a mené plusieurs initiatives visant à optimiser l'infrastructure physique et administrative du CAO :

- Poursuite de la mise en œuvre de l'initiative favorisant l'essor des entreprises ontariennes avec la mise à jour des politiques d'approvisionnement et des stratégies de mobilisation des fournisseurs.
- Modernisation de la gestion des documents, y compris la numérisation des anciens dossiers et la mise en conformité avec la Loi sur les archives publiques et la conservation des documents.



Nous aimerions prendre un moment pour exprimer notre gratitude et offrir une main d'applaudissements au Conseil des arts de l'Ontario pour son soutien indéfectible depuis 2011! Depuis nos tout premiers concerts jusqu'à notre expansion à Ottawa, Sudbury, Hamilton, London, Kawarths et l'est de l'Ontario, le CAO nous a accompagnés à chaque étape. Grâce à sa confiance indéfectible en notre mission, nous avons pu nous développer, atteindre de nouvelles communautés et faire profiter les aînés de toute la province des nombreux bienfaits de concerts de musique. Ce mois-ci, la nouvelle subvention de projet du CAO nous aide à consolider notre présence à Hamilton, à renforcer nos activités à Ottawa et à faire les premiers pas vers notre expansion dans Kingston, le comté de Prince Edward et Renfrew en 2025. Nous sommes profondément reconnaissants au Conseil des arts de l'Ontario pour son partenariat et son soutien continu, qui nous permettent de continuer à utiliser la musique pour avoir un impact positif sur la vie des personnes âgées.



Concerts in Care, bénéficiaire de subvention, Toronto

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Avril – juin 2024

- Le CAO confirme la dotation de 60 millions de dollars pour son fonctionnement accordée par le ministère du Tourisme, de la Culture et des Jeux.
- Nahed Mansour rejoint le CAO en tant que responsable des arts visuels.
- Bushra Junaid termine son mandat en tant que responsable de la liaison et du développement du CAO.
- Twee Brown, de London, est nommée au conseil d'administration du CAO.
- Lilly Obina, d'Ottawa, est reconduite dans ses fonctions au conseil d'administration du CAO.
- Le CAO lance une infolettre bimestrielle.
- La vidéo *Les arts pour tout l'Ontario* (lancée fin février 2024) atteint plus de 62 000 impressions et 30 000 vues.
- Le CAO et la Ligue des poètes canadiens annoncent la création des prix Lillian Allen pour la poésie orale.
- Shani Kipang se joint au CAO en tant que chef de l'équité, de la diversité, de l'inclusion et de l'accessibilité.
- Lancement du cadre de financement de fonctionnement pour 2024-2025, comprenant un webinaire destiné aux candidats aux subventions de fonctionnement sur le thème « Raconter l'histoire du secteur des arts à travers les données économiques ».
- Les prix Ruth et Sylvia Schwartz 2024 pour les livres pour enfants sont décernés à Melissa Mollen Dupuis et Elise Gravel pour *Nutshimit : In the Woods* (catégorie livre illustré pour enfants) et à Kevin Sands pour *The Raven's Revenge* (catégorie jeunes adultes / jeunes lecteurs).
- Le prix Pauline McGibbon 2024 est décerné à la metteuse en scène Tawiah Ben M'Carthy.

Juillet – septembre 2024

- Rita Davies termine son mandat à la présidence du conseil d'administration du CAO. Simon Foster la remplace à la présidence.
- Le Prix du Conseil des arts de l'Ontario pour les arts autochtones 2024 est décerné à Dan Commanda, qui choisit Monique (Mo Thunder) Bedard pour le prix d'artiste émergente de 2024.
- Le CAO et le Conseil des arts du Canada organisent un webinaire à l'intention des candidats à une subvention de fonctionnement sur le thème : « Comment tirer parti des avantages du CADAC pour votre organisme artistique ».
- Dani Peters, de Toronto, est reconduite dans ses fonctions de vice-présidente du conseil d'administration du CAO.

Octobre – décembre 2024

- Le CAO collabore avec l'Alliance culturelle de l'Ontario et l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario pour mettre en valeur les artistes francophones de l'Ontario lors du Sommet de la francophonie à Paris, France.
- Le CAO organise un événement au Musée Aga Khan pour marquer le lancement de *Les arts allument l'Ontario*, la toute première évaluation économique complète du secteur des arts de la province, qui comprend une discussion informelle avec l'honorable Stan Cho, ministre du Tourisme, de la Culture et des Jeux, et Simon Foster, président du CAO.
- Le CAO annonce la transition des bénéficiaires de subventions du programme Organismes majeurs – fonctionnement vers un modèle d'accord de contribution.
- Le prix Colleen Peterson de composition de chanson 2024 est décerné à Leah Holtom pour sa chanson Face The Day.

ACTIVITÉS ANNUELLES

- Les premiers prix Lillian Allen pour la poésie orale sont décernés à Cassandra (My'z) Myers et Lisa Shen.
- Le CAO participe au Sommet sur le tourisme en Ontario en présentant le rapport *Profil du tourisme artistique et culturel en Ontario*, qui met l'accent sur la culture en tant que produit touristique.
- Le CAO participe au premier symposium de l'Alliance des Conseils des arts de l'Ontario. Le directeur général du CAO, Michael Murray, prononce le discours d'ouverture.
- Barbara Gilbert devient la responsable permanente des arts médiatiques du CAO, après avoir occupé le poste de responsable par intérim des arts médiatiques.
- Marek Ruta, de Mississauga, est reconduit dans ses fonctions au conseil d'administration du CAO.

Janvier – mars 2025

- Carolina Reis se joint au CAO à titre de responsable par interim des arts francophones pendant le congé de Geneviève Trilling.
- Mitchell Ellam se joint au CAO à titre de responsable adjoint des arts autochtones.
- Carly Stasko se joint à la CAO à titre de responsable adjointe intersectorielle.
- Erika Iserhoff, responsable des arts autochtones, quitte le CAO.
- Le CAO s'associe à la Chambre de commerce de l'Ontario pour le document d'orientation *Ontario's Arts, Culture, and Creative Industries: Strengthening Competitiveness and Communities* (Les arts, la culture et les industries créatives : renforcer la compétitivité et les collectivités), ainsi que pour l'organisation d'une assemblée publique à l'intention des chambres de commerce de l'Ontario.
- Le CAO, Théâtre Action et l'Association des auteures et auteurs de l'Ontario français annoncent le lancement de programmes de microsubventions pour les artistes francophones du théâtre et de la littérature, rendus possibles grâce à une contribution équivalente de l'Entente Canada-Ontario sur les services en langue minoritaire.
- Le CAO s'associe au Conseil des arts du Canada et au Conseil des arts de Toronto pour collaborer à « Collab: Arts Grants & Funding Insights », un événement de deux jours visant à donner aux artistes et aux créateurs de Scarborough les outils et les connaissances nécessaires pour naviguer dans le monde du financement public des arts et des demandes de subventions.



Du studio à la scène, des danseurs en herbe de tous âges et de tous niveaux réalisent leurs rêves grâce au soutien du Conseil des arts de l'Ontario. Le financement de base accordé par le CAO nous permet de partager la puissance et les bienfaits de la danse avec des dizaines de milliers d'Ontariens et d'Ontariennes chaque année, améliorant ainsi la qualité de vie dans toute la province. Merci de votre soutien continu pour aider notre communauté à se développer et permettre à davantage de personnes en Ontario de découvrir et d'assumer la danseuse qui sommeille en elles.



École nationale de ballet, bénéficiaire de subvention, Toronto

PROGRAMMES DE SUBVENTIONS

Création et diffusion

Aide aux expositions
 Artistes médiatiques – projets de création
 Artistes sourds et handicapés – projets
 Artistes visuels – projets de création
 Artistes visuels autochtones – matériaux
 Artistes visuels sourds et handicapés – matériaux
 Arts autochtones – projets
 Arts du Nord – projets
 Arts médiatiques – projets
 Arts médiatiques – projets francophones
 Arts visuels – projets
 Arts visuels et métiers d'art – projets francophones
 Arts visuels : organismes et centres d'artistes
 autogérés – fonctionnement
 Arts visuels, arts médiatiques et métiers d'art :
 organismes et centres d'artistes autogérés
 francophones – fonctionnement
 Danse – projets
 Édition francophone – fonctionnement
 Expositions autochtones et de cultures diverses –
 projets de commissariat
 Galeries d'art publiques – fonctionnement
Literary Creation Projects (Works for Performance)
Literary Creation Projects (Works for Publication)
Literary Organizations Projects
Literary Organizations: Operating
 Littérature – projets francophones
 Métiers d'art – projets
 Multiarts et interarts – projets
 Musique – projets d'enregistrement
 Musique – projets de création
 Musique – projets de production et de diffusion
 Musique – projets francophones
 Organismes d'arts médiatiques – fonctionnement

Organismes de danse – fonctionnement
 Organismes de musique – fonctionnement
 Organismes multiarts et interarts – fonctionnement
Publishing Organizations: Operating (Book Publishers)
Publishing Organizations: Operating (Magazine Publishers)
Recommender Grants for Theatre Creators
Recommender Grants for Writers
 Théâtre – projets francophones
 Théâtre francophone – fonctionnement
Theatre Organizations: Operating
Theatre Projects

Développement des publics et des marchés

Développement des marchés – aide au déplacement
 Diffuseurs des arts de l'Ontario – projets
 Diffusion – projets francophones
 Diffusion francophone – fonctionnement
 Tournées et circulation – projets

Collaboration avec les communautés et les écoles

Artistes autochtones en milieu communautaire et
 scolaire – projets
 Artistes en milieu communautaire et scolaire – projets
 Artistes en résidence (Éducation)
 Organismes artistiques en milieu communautaire et
 scolaire – fonctionnement

Renforcement des carrières et des services aux arts

Arts Service Organizations: Operating
 Bourses Chalmers de recherche artistique
 Développement de compétences et de carrière –
 professionnels des arts autochtones et de la
 diversité culturelle
 Organismes francophones de service aux arts –
 fonctionnement
 Projets Chalmers de perfectionnement professionnel



**Le financement du Conseil des arts de l'Ontario aide
 l'orchestre symphonique de Sudbury à soutenir d'excellents
 musiciens et musiciennes et travailleurs et travailleuses du
 secteur des arts ici, dans la région du Grand Sudbury, et à
 rassembler la communauté autour de concerts passionnants.
 Merci au Conseil des arts de l'Ontario de financer les arts
 pour tous les Ontariens et Ontariennes!**



Orchestre symphonique de Sudbury, bénéficiaire de subvention

LES SUBVENTIONS EN BREF

52.2 millions \$

Total des subventions octroyées par le CAO

9.5 millions \$

Total des subventions octroyées par le CAO à des artistes

2 999

Nombre de subventions octroyées par le CAO

3,24 \$ par Ontarien¹

Total de l'aide publique aux arts versée par le biais du CAO

11 706

Nombre de demandes de subvention présentées au CAO

31,1 millions²

Personnes ayant assisté à des activités financées par le CAO

1 030

Nombre de subventions octroyées par le CAO à des organismes

4,3 millions²

Personnes ayant participé à des activités d'éducation artistique financées par le CAO

42,7 millions \$

Total des subventions octroyées par le CAO à des organismes

204

Nombre de collectivités ontariennes où sont domiciliés les artistes et les organismes artistiques subventionnés par le CAO

1 969

Nombre de subventions octroyées par le CAO à des artistes

123

Nombre total des 124 circonscriptions de la province où des artistes et des organismes artistiques ont reçu des subventions du CAO au cours de l'exercice

1. Basé sur une population ontarienne de 16 124 116 en juillet 2024. (Source : Statistique Canada, tableau 17-10-0005-01 : Estimations de la population)

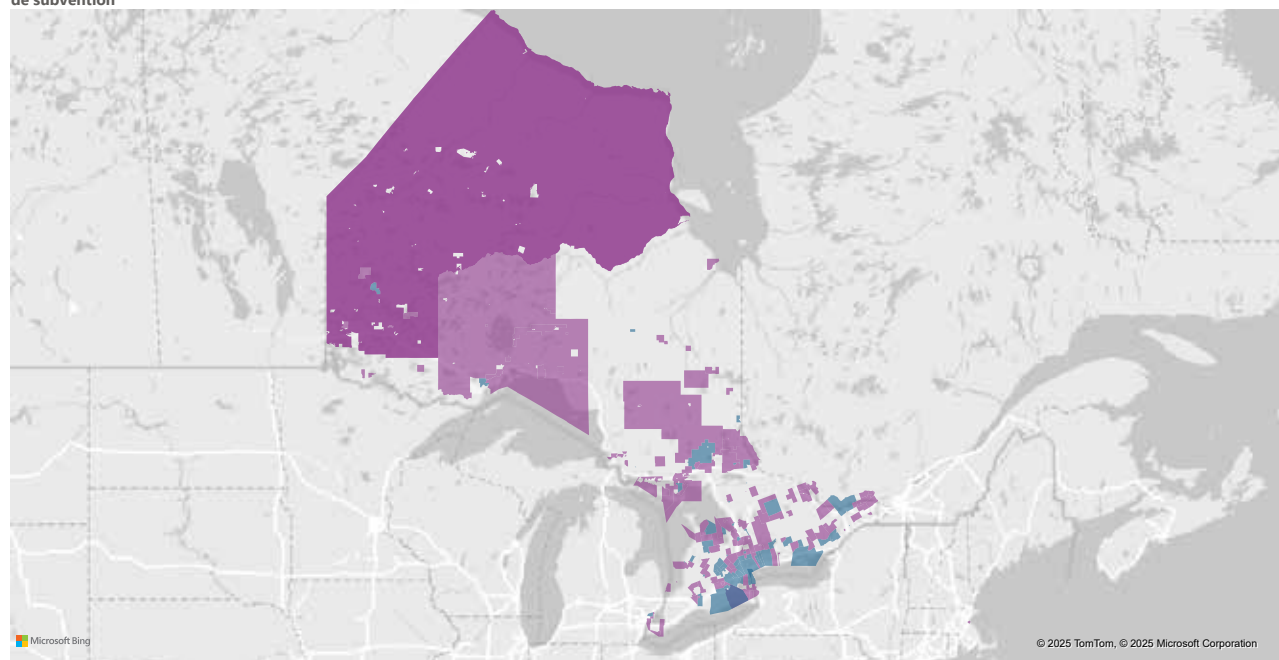
2. D'après les chiffres de fréquentation disponibles pour 553 organismes recevant des subventions de fonctionnement annuelles pour la période 2021-2022

PORTÉE RÉGIONALE

Région	Nbre de subventions	Région	Nbre de subventions
Algoma + Manitoulin	59	Niagara	51
Brampton (sous-district de recensement)	34	Nipissing + Renfrew-Nipissing-Pembroke	38
Brant + Oxford + Haldimand-Norfolk	28	Northumberland + Peterborough + Haliburton + Kawartha Lakes	72
Bruce + Grey + Huron	24	Ottawa	232
Chatham-Kent + Lambton	8	Perth + Wellington	71
Dufferin and Caledon	6	Simcoe County	34
Durham Region	41	District de Thunder Bay	65
Elgin + Middlesex	65	Timiskaming + Cochrane	36
Essex County	42	Toronto (Etobicoke)	40
Frontenac + Lanark + Leeds-Grenville	67	Toronto (Midtown)	157
Grand Sudbury + Sudbury	72	Toronto (North York)	125
Halton	37	Toronto (ancienne ville)	1 112
Hamilton	119	Toronto (Scarborough)	55
Hastings + Prince Edward	47	CU de Stormont, Dundas & Glengarry + CU de Prescott & Russell	22
Kenora + Rainy River	20	Municipalité régionale de Waterloo	72
Mississauga (sous-district de recensement)	65	Région de York	77
Muskoka + Parry Sound	10		

Financement du CAO par subdivision de recensement

Type de programme de subvention ● Fonctionnement ● Projet



MESURE DE RENDEMENT

Le CAO compile depuis plus de 10 ans des mesures de rendement basées sur les résultats au niveau de l'organisme. La première série de mesures de rendement portait sur les résultats de 2006-2007 à 2014-2015. En 2016, le CAO a entrepris de mettre au point de nouvelles mesures de rendement basées sur les résultats dans le contexte de son plan stratégique 2014-2020, *Dynamique des arts et intérêt public*. Un des principaux objectifs de ces mesures de rendement consiste à exprimer et puis à suivre la valeur publique que le CAO fournit à la population de l'Ontario.

Le cadre des mesures de rendement du CAO se fonde sur un modèle logique qui relie clairement les principales activités du CAO à des résultats sociétaux positifs – résultats et retombées à court, à moyen et à long terme. Les résultats et retombées à long terme énumérés dans le modèle logique du CAO s'alignent directement sur le plan stratégique et le mandat du CAO – *favoriser la création et la production d'œuvres artistiques au profit de tous les Ontariens* – et sur les priorités générales du gouvernement de l'Ontario.

Fondées sur les meilleures pratiques dans le domaine, les mesures de rendement sont attribuables aux activités du CAO. Par conséquent, les mesures sont typiquement des sorties (des activités) qui se rapportent à des résultats à court terme, c.-à-d. les résultats qui proviennent le plus directement des activités de l'organisme. Pour les résultats à court terme de son modèle logique, le CAO a défini un certain nombre de mesures de rendement connexes. Le choix de mesures pour chaque résultat est basé sur l'information la plus utile pour orienter les décisions du CAO et comprendre comment il atteint ses objectifs.

Le cadre comprend des mesures de rendement axées sur les programmes et sur les activités de fonctionnement. En 2019-2020, le CAO a élargi les mesures des retombées de ses activités dans son cadre de mesures de rendement, ajoutant des mesures, des indicateurs et des objectifs concernant les normes de service dans les domaines suivants : efficacité administrative, satisfaction des parties prenantes, processus de traitement des plaintes.

Un petit nombre d'indicateurs pertinents a été retenu pour chacune de ces mesures. En utilisant une variété d'indicateurs pour décrire le rendement du CAO, on peut suivre des valeurs particulières (nombre et montant) ainsi que le rendement relatif (pourcentage). Le CAO a établi des mesures de référence et des objectifs pour chaque indicateur afin de suivre le rendement pendant la période de mise en œuvre du plan stratégique 2014-2020, *Dynamique des arts et intérêt public*.

Les pages suivantes font état des résultats, mesures de rendement et indicateurs à court terme, avec les objectifs et résultats connexes par exercice. Il s'agit d'une version abrégée d'un document plus détaillé, le *Cadre des mesures du rendement du CAO*, qui inclut le modèle logique et l'ensemble complet de mesures et d'indicateurs du rendement.

Entre mars 2020 et mars 2022, les organismes artistiques et culturels de l'Ontario ont été frappés par des perturbations sans précédent à la suite des mesures de santé publique pour lutter contre la pandémie de COVID-19. Début 2020, le gouvernement de l'Ontario a ordonné la fermeture des salles de spectacles, l'annulation des tournées et la suspension de l'éducation artistique en personne à la suite de décrets d'urgence émis en vertu de la Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence par le ministre du Solliciteur général conformément aux directives du ministre de la Santé. La réouverture a été graduelle et inégale, la reprise par étapes et les autres règlements des autorités compétentes limitant la capacité des salles et les déplacements. La fluctuation des consignes sanitaires et l'hésitation du public ont rendu la planification à long terme difficile, surtout pour les compagnies en tournée et les prestataires de services éducatifs qui dépendent des écoles et des partenaires communautaires.

Pour ajouter à ces défis, l'inflation a connu une forte hausse entre 2021 et 2023, atteignant son pic en Ontario en 2022. La hausse des coûts du carburant, du logement, du personnel et des matériaux a considérablement augmenté le coût des tournées et des productions. Au même moment, les prix des billets sont demeurés relativement stables

MESURES DE RENDEMENT

Le tableau suivant indique les principaux résultats à court terme et les mesures de rendement sélectionnées :

Résultats à court terme	Création, production et diffusion d'œuvres d'art dynamiques en Ontario.	Amélioration des compétences et des capacités dans le secteur des arts.	Augmentation de la participation du public et de l'appréciation des arts.	Amélioration continue de la promotion d'un secteur des arts dynamique et durable.
	Financement des artistes et des organismes artistiques dans toutes les régions de la province.	Financement de subventions et de services qui augmentent les compétences et les capacités.	Possibilités pour les Ontariens de faire l'expérience des arts et d'y participer.	Efficacité administrative du processus d'évaluation.
	Emplois et revenus pour les professionnels des arts en Ontario.		Possibilités pour les personnes hors de l'Ontario de découvrir les artistes et les organismes artistiques de la province.	Satisfaction des parties prenantes concernant les processus et les décisions du CAO.

dans un souci d'abordabilité et d'une volonté de reconstituer des publics, ce qui a restreint les marges et réduit la programmation. Les programmes d'éducation artistique ont également souffert, les écoles étant aux prises avec des contraintes budgétaires et des obstacles logistiques limitant leur capacité d'accueillir ou de participer à des activités culturelles.

Après le début de reprise en 2023 et 2024, de nombreux organismes artistiques ont continué à fonctionner avec un personnel réduit, une programmation allégée et des stratégies financières prudentes. L'effet cumulatif des fermetures prolongées, des pressions inflationnistes et de l'évolution du comportement du public a fait que les publics des tournées et des mobilisations éducatives sont restés en deçà des attentes.

Malgré les défis de ces dernières années, le secteur des arts et de la culture en Ontario demeure un puissant moteur de vitalité communautaire et de renouvellement économique. Les spectacles, festivals, expositions et programmes éducatifs ne sont pas que de simples divertissements, car ils favorisent la cohésion communautaire, stimulent la mobilité régionale et dynamisent les centres-villes. Le retour du public stimule l'activité économique en remplissant des restaurants, en multipliant les réservations dans les hôtels et en augmentant la fréquentation des transports en commun. Les productions artistiques créent également une demande pour des métiers spécialisés tels que les constructeurs de décors, les éclairagistes et les costumiers, leur savoir-faire étant essentiel pour donner vie aux expériences de création. Les retombées se prolongent au-delà des scènes et des galeries, génèrent des emplois, stimulent la fierté locale et attirent des touristes culturels qui dépensent davantage en restauration, en hébergement et en achats.

MESURES DE RENDEMENT: RÉSULTATS, MESURES ET INDICATEURS

Résultat A : Création, production et diffusion d'œuvres d'art dynamiques en Ontario

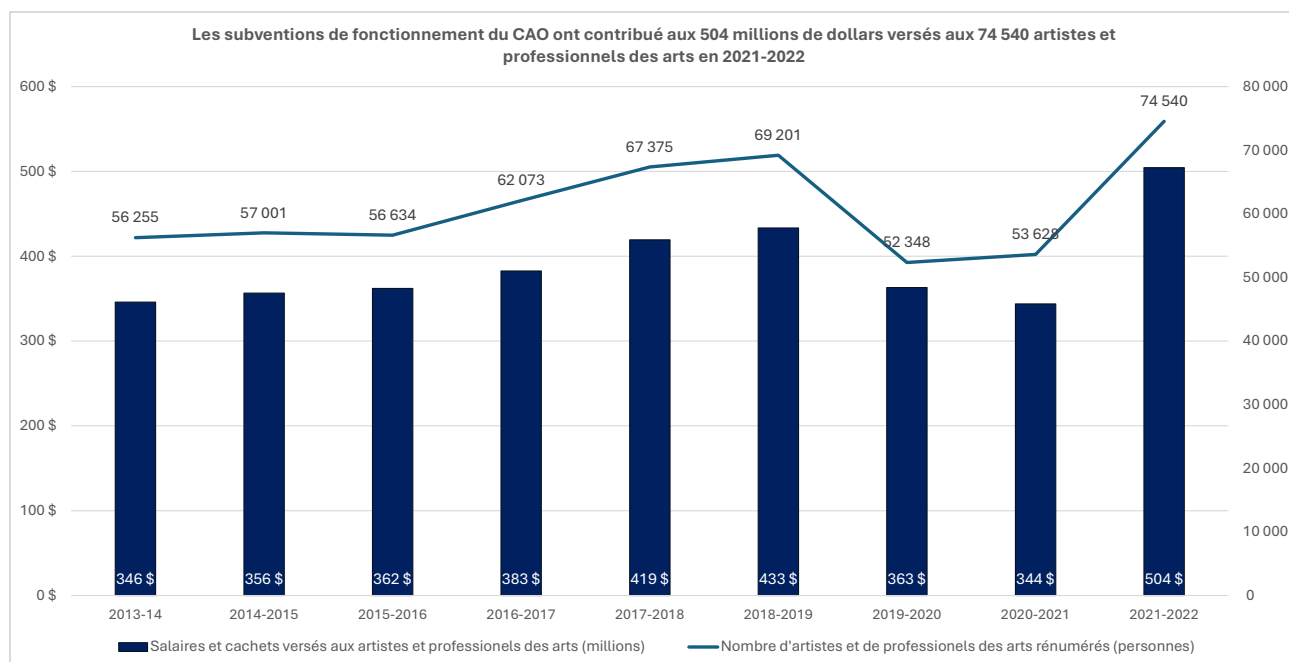
Mesure	Indicateur	Objectif	Référence 2013-2014 ¹	Résultats 2014-2015	Résultats 2015-2016	Résultats 2016-2017	Résultats 2017-2018	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022	Résultats 2022-2023	Résultats 2023-2024
Financement des artistes et des organismes artistiques dans toutes les régions de la province	% des comtés/ districts de l'Ontario où sont domiciliés les artistes et les organismes artistiques subventionnés par le CAO	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Mesure	Indicateurs	Objectif (> Référence sur 5 ans)	Référence 2013-2014	Résultats 2014-2015	Résultats 2015-2016	Résultats 2016-2017	Résultats 2017-2018	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022 ²
Emplois et revenus pour les professionnels des arts en Ontario	Nombre d'artistes et de professionnels des arts payés (cachets ou salaires) par des activités subventionnées par le CAO	> 56 255	56 255	57 001	56 634	62 073	67 375	69 201	52 348	53 628	74 540
	Montant (\$) de la rémunération des artistes et des professionnels des arts par des activités subventionnées par le CAO	> 345,9 millions \$	345,9 millions \$	356,5 millions \$	361,9 millions \$	382,6 millions \$	419,3 millions \$	433,4 millions \$	363 millions \$	343,8 millions \$	504,4 millions \$

1. 2013-2014 a été choisi comme base de référence parce que c'est l'exercice qui précède le lancement du plan stratégique 2014-2020 du CAO.

2. Les chiffres présentés ici et ailleurs dans ce document sont les chiffres réels pour 2021-2022 tels qu'ils ont été soumis avec les demandes de fonctionnement en 2023-2024 du CAO/CADAC, ou avec les rapports finaux des subventions de projet de 2021-2022. Il s'agit des données disponibles les plus récentes.

Graphique 1 : Le CAO soutient la création, la production et la diffusion des arts par les artistes et professionnels des arts en Ontario

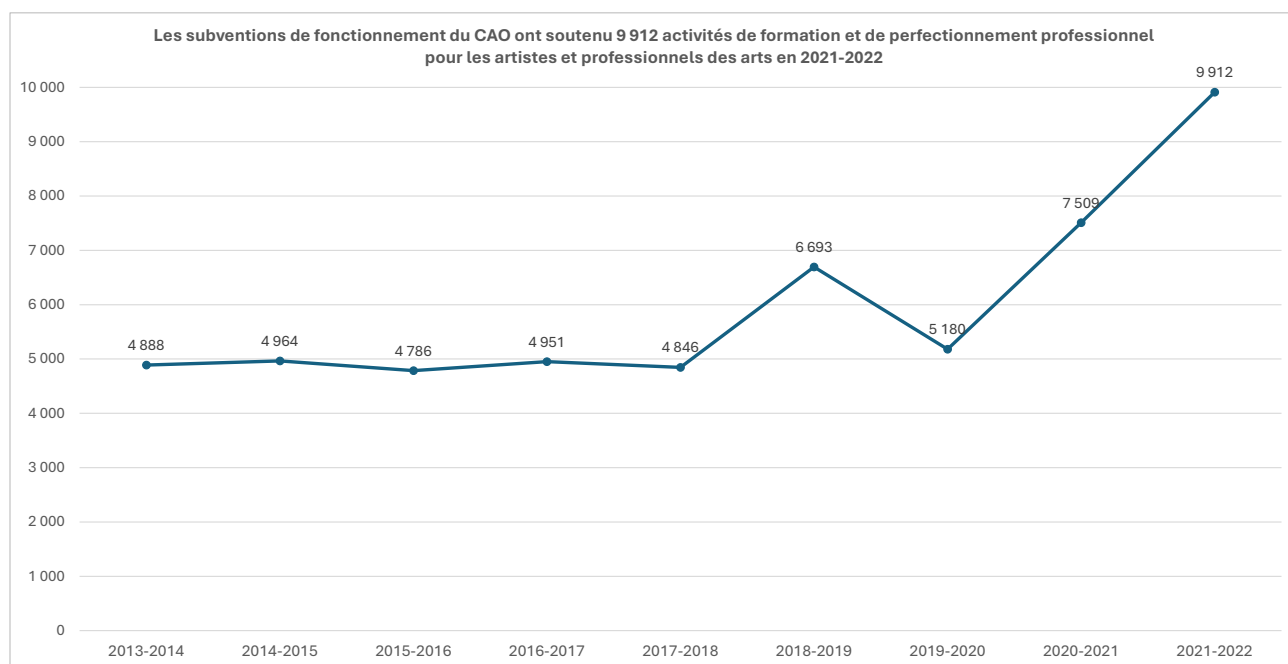


MESURES DE RENDEMENT : RÉSULTATS, MESURES ET INDICATEURS

Résultat B : Amélioration des compétences et capacités dans le secteur des arts

Mesure	Indicateurs	Objectif (> Référence sur 5 ans)	Référence 2013-2014	Résultats 2014- 2015	Résultats 2015- 2016	Résultats 2016- 2017	Résultats 2017- 2018	Résultats 2018- 2019	Résultats 2019- 2020	Résultats 2020- 2021	Résultats 2021- 2022	Résultats 2022- 2023	Résultats 2023- 2024	Montant 2023- 2024
Financement de subventions et de services qui augmentent les compétences et les capacités	Nombre d'artistes et de professionnels des arts ayant assisté à des activités de formation ou de perfectionnement subventionnées ou assurées par le CAO	> 123 725	123 725	128 628	128 444	135 261	161 193	158 774	129 145	162 923	162 817			
	Nombre d'activités de formation ou de perfectionnement subventionnées ou assurées par le CAO	> 4 888	4 888	4 964	4 786	4 951	4 846	6 693	5 180	7 509	9 912			
	% du nombre de subventions accordées par le CAO pour la formation et le perfectionnement	> 8 %	8 %	8 %	8 %	9 %	9 %	8 %	6 %	14 %	19 %	5 %	5 %	5,5 million \$

Graphique 2 : Le CAO soutient l'amélioration des compétences et capacités dans le secteur des arts en Ontario.



MESURES DE RENDEMENT : RÉSULTATS, MESURES ET INDICATEURS

Résultat C : Augmentation de la participation du public et de l'appréciation des arts

Mesure	Indicateurs	Objectif (> Référence sur 5 ans)	Référence 2013-2014	Résultats 2014-2015	Résultats 2015-2016	Résultats 2016-2017	Résultats 2017-2018	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022
Possibilités pour les Ontariens d'avoir des expériences artistiques et de participer aux arts	Nombre d'activités et d'événements publics produits par des artistes et des organismes subventionnés par le CAO dans leurs collectivités de résidence	> 36 507	36 507	37 037	38 912	40 841	46 880	43 104	25 565	20 885	35 180
	Public total des événements dans les collectivités de résidence en Ontario	> 17,6 millions	17,6 millions	17,1 millions	19,2 millions	19,6 millions	21,0 millions	21,4 millions	12,3 millions	12,4 millions	20,4 millions
	Nombre d'activités et d'événements publics produits par des artistes et des organismes artistiques subventionnés par le CAO en tournée en Ontario	> 4 063	4 063	4 762	4 464	4 889	5 175	4 998	2 467	2 633	4 739
	Public total des événements en tournée en Ontario	> 1,2 million	1,2 million	1,3 million	993 799	1,2 million	891 020	1,1 million	469 645	196 555	564 298

Mesure	Indicateurs	Objectif (> Référence sur 5 ans)	Référence 2013-2014	Résultats 2014-2015	Résultats 2015-2016	Résultats 2016-2017	Résultats 2017-2018	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022
Possibilités pour le public hors de l'Ontario de bénéficier des artistes et des organismes artistiques ontariens	Nombre d'activités et d'événements publics produits par des artistes et des organismes subventionnés par le CAO en tournée nationale (hors de l'Ontario) et internationale	> 4 872	4 872	3 727	3 842	4 354	4 225	3 558	2 262	2 236	3 628
	Public total des événements en tournée nationale (hors de l'Ontario) et internationale	> 1,6 million	1,6 million	1,4 million	1,5 million	1,6 million	1,2 million	1,6 million	2,4 million	651 851	1,3 million

Résultat D : Amélioration du dynamisme et de la prospérité du secteur des arts

Mesure	Indicateur	Objectif	Référence 2019-2020	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022	Résultats 2022-2023	Résultats 2023-2024
Efficacité administrative du processus d'évaluation du CAO	% de demandes respectant la promesse d'un délai de 4 mois entre la date limite du programme et la décision	85 %	90 %	96 %	88 %	96 %	89 %

Mesure	Indicateurs	Objectif (sur 3 ans)	Référence 2019-2020	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022	Résultats 2022-2023	Résultats 2023-2024
Satisfaction des parties prenantes concernant les processus et les décisions du CAO	% de candidats se déclarant satisfaits du processus de subvention du CAO	85 %	86 %	87 %	87 %	91 %	91 %
	% de plaintes traitées en trois jours ouvrables	90 %	90 %	100 %	95 %	95 %	95 %

RENDEMENT FINANCIER

Aperçu

La plupart des revenus du CAO proviennent du gouvernement de l'Ontario sous forme de subventions générales et de subventions spéciales pour des programmes spécifiques. En outre, le CAO réalise des revenus principalement à partir de placements collectifs de fonds dirigés et de fonds de dotation. Au cours de l'exercice 2024-2025 qui s'est achevé le 31 mars 2025, le total des revenus s'est élevé à 63,8 millions de dollars, une augmentation par rapport aux 63,6 millions de l'exercice précédent, en grande partie grâce à des octrois spéciaux pour des projets francophones.

Les dépenses du CAO proviennent principalement d'investissements dans le secteur des arts professionnels sans but lucratif de l'Ontario sous forme de subventions de fonctionnement aux organismes artistiques ainsi que de subventions de projets et de prix aux artistes et aux organismes artistiques. Le CAO assume également des dépenses liées aux programmes et services qu'il offre au secteur des arts. Les frais d'administration se composent principalement des salaires et des avantages sociaux des employés. Les autres frais d'administration importants comprennent le loyer des bureaux, les frais juridiques et d'experts-conseils, l'amortissement des immobilisations ainsi que les coûts des services et technologies de l'information. En 2024-2025, le total des dépenses s'est élevé à 64,0 millions de dollars, soit une légère diminution par rapport aux 64,4 millions de dollars de l'exercice précédent.

Revenus

Le total des revenus de l'exercice était de 63,8 millions de dollars. La dotation générale du gouvernement de l'Ontario était de 59,9 millions de dollars. Les revenus de placements se sont élevés à 3,1 millions de dollars, soit une augmentation de 10,7 % par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des revenus de placements résulte d'une hausse des gains réalisés qui a été partiellement annulée par une baisse des intérêts bancaires.

Dépenses

Le total des dépenses s'est élevé à 64,0 millions de dollars, soit une diminution par rapport aux 64,4 millions de dollars de l'exercice précédent. Les dépenses liées aux subventions étaient de 53,5 millions de dollars, ce qui représente la même portion des dépenses totales que lors de l'exercice précédent. Les dépenses administratives ont augmenté de 2,4 % par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison d'un ajustement rétroactif unique des rémunérations et d'une augmentation des frais de loyer. Les dépenses au chapitre des services ont augmenté de 28,4 % par rapport à l'exercice précédent en raison de la hausse des honoraires des évaluateurs et des dépenses liées au soutien des projets du fonds pour l'accessibilité. Au total, les dépenses au chapitre de l'administration et des services ont représenté 14,6 % des dépenses de l'exercice.

ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS

Au cours de la période 2024-2025, le CAO n'a pas connu d'événements perturbateurs importants qui ont influé sur la réalisation de ses objectifs stratégiques. Des événements non perturbateurs ont toutefois nécessité le recours à des mesures d'adaptation et ont renseigné les stratégies permanentes de gestion des risques du CAO.

Modernisation des systèmes d'entreprise : transition vers la planification des ressources organisationnelles (PRO)

Le CAO a entrepris un changement opérationnel majeur en passant de Microsoft Dynamics GP à Dynamics 365 Business Central comme solution de gestion des affaires. Cette modernisation visait à améliorer l'information financière, à automatiser des flux de travail et à intégrer des outils tels que Nova (le système de demande de subventions en ligne du CAO) et la plateforme de paiement Mekorma. Cette initiative s'inscrivait directement dans l'une des quatre orientations clés du plan stratégique actuel du CAO énoncées dans son plan d'activités 2024-2027, améliorer l'efficacité opérationnelle en modernisant les systèmes administratifs.

La transition s'est déroulée avec succès, car le nouveau système a été mis en place et le personnel a été formé sans perturber le traitement des transactions.

Le CAO a atténué les risques grâce à une mise en œuvre progressive, au soutien des fournisseurs et à une formation interne. Le personnel financier du CAO a effectué des tests rigoureux et a maintenu les deux systèmes pendant la période de transition afin d'assurer la continuité. Un suivi continu et des boucles de rétroaction ont également été mis en place pour traiter les problèmes postérieurs au lancement. Pour atténuer les risques lors d'une telle migration, les deux systèmes (GP et BC) ont été maintenus en parallèle jusqu'à ce que tous les écarts entre les comptes soient entièrement rapprochés.

Registre des risques et rapports

Le CAO maintient un dossier complet d'évaluation des risques comprenant tous les risques recensés qui peuvent avoir une incidence sur la réalisation de ses objectifs. Les risques, qui reflètent l'environnement opérationnel et les activités internes du CAO, sont énumérés selon différentes catégories et comportent une évaluation de la probabilité et de l'impact du risque, les stratégies d'atténuation en place et une évaluation globale du risque. Les responsables des risques sont également recensés afin d'assurer la bonne gestion de ces risques.

Chaque année, le comité de gouvernance du conseil d'administration examine le dossier d'évaluation des risques préparé par la direction. Le dossier est également remis aux nouveaux membres du conseil d'administration dans le cadre de leur orientation. Le dossier est mis à jour selon l'évolution des circonstances au fil du temps et les changements sont soumis au conseil d'administration pour approbation selon les besoins.

La direction du CAO fournit des mises à jour trimestrielles sur les risques au comité de gouvernance. Il n'y a pas eu de modification, de changement ni de problème dans le registre des risques.

En ce qui concerne l'environnement opérationnel, le secteur culturel de l'Ontario a continué de se redresser vigoureusement après la pandémie de COVID-19, tout en s'adaptant à des défis nouveaux et persistants. La croissance de l'emploi dans le secteur créatif, conjuguée à la croissance démographique et à un environnement inflationniste modéré, crée un contexte dynamique pour les initiatives et les investissements futurs du secteur.

ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS

1. Résilience et croissance économique

Le secteur culturel de l'Ontario a fait preuve d'une forte résilience en 2024-2025. Malgré les perturbations liées à la pandémie, le secteur a rebondi en 2024, atteignant ou dépassant presque les niveaux économiques et d'emploi d'avant la pandémie. Actuellement, l'Ontario représente près de la moitié du PIB et des emplois du secteur culturel au Canada, ce qui souligne son leadership à l'échelle nationale.

2. Expansion de la main-d'œuvre créative

Les professions créatives en Ontario, en particulier dans la région de Toronto, ont connu une croissance à long terme, dépassant celle de l'ensemble de la population active. La main-d'œuvre du secteur s'étend au-delà des domaines artistiques traditionnels, les professionnels de la création contribuant à un large éventail d'industries.

3. Tendances démographiques et demandes

D'ici 2051, la population de l'Ontario devrait augmenter de 41,7 %, soit plus de 6,5 millions d'habitants, principalement en raison de l'augmentation du solde migratoire. La croissance importante dans la région du Grand Toronto et le centre de l'Ontario devrait stimuler la demande d'expériences culturelles, de subventions pour les arts et d'emplois dans le secteur créatif.

4. Inflation et pression sur les coûts

Bien que l'inflation globale ait baissé à 1,9 % en septembre 2024, les pressions sur les coûts se maintiennent, en particulier en ce qui concerne le logement et les taux d'intérêt. Les organismes artistiques et les artistes continuent de faire face à des coûts de fonctionnement plus élevés, ce qui reste une considération stratégique clé pour la planification du CAO.

RÉSUMÉ DES INCIDENCES SUR LES RESSOURCES HUMAINES

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Employés	59	59	59
Cadres	6	5	5

Principales réalisations des RH en 2024-2025

- Fin de la ratification de la convention collective pour la période du 1er avril 2022 au 31 mars 2025. Cela a entraîné des paiements rétroactifs sur trois ans aux membres du syndicat.
- Recrutement pour le nouveau poste de responsable adjoint des arts autochtones.
- Le processus de recrutement se déroule désormais via le système d'information sur les ressources humaines (SIRH) et rationalise cette activité avec l'intégration des nouveaux employés.
- Le système de gestion du rendement comprend désormais l'évaluation de la réalisation des objectifs de l'équipe afin d'encourager et de reconnaître le travail collectif en plus des réalisations individuelles.
- Participation continue au modèle de travail hybride aligné sur la fonction publique de l'Ontario, avec 88 % du personnel présent au bureau au moins trois jours par semaine.

Principales réalisations des RH en 2023-2024

- Une restructuration organisationnelle a été mise en œuvre, qui a entraîné la suppression d'un poste de cadre supérieur et la création d'un poste de cadre intermédiaire. Cette restructuration visait à soutenir la planification de la relève, à renforcer les capacités du CAO dans les domaines des affaires publiques, des communications, de la recherche, des finances et de la gestion des risques ainsi qu'à augmenter la représentation autochtone au sein de l'équipe.
- Reprise des négociations sur le renouvellement de la convention collective après l'invalidation du projet de loi 124.
- Taux de roulement élevé en 2023 lié à la restructuration organisationnelle prévue, ainsi qu'à l'augmentation des possibilités d'emploi sur le marché du travail à la suite de la pandémie de COVID-19. Parmi les raisons invoquées par les employés qui ont quitté le CAO, on trouve le désir d'obtenir un meilleur salaire et de meilleures possibilités d'avancement.
- Le processus de gestion du rendement s'effectue désormais par le biais du SIRH et a été rationalisé et simplifié, le personnel étant évalué selon des critères types.

Principales réalisations des RH en 2022-2023

- Début du recrutement d'un DG après huit mois d'un DG par intérim.
- Réouverture et retour au bureau après la COVID-19, avec la mise en place d'une politique de travail hybride permettant au personnel de travailler à domicile deux jours par semaine.
- Mise en œuvre d'un nouveau SIRH qui soutient l'automatisation et la rationalisation de divers processus RH.
- Création d'un nouveau poste de chef de l'équité, de la diversité, de l'inclusion et de l'accessibilité, à la suite d'une évaluation interne de l'équité.
- Les négociations ont commencé pour le renouvellement de la convention collective en vertu du projet de loi 124, puis ont été suspendues après l'abrogation de ce projet de loi.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration bénévole du CAO définit les politiques du CAO et supervise ses activités. Les membres du conseil d'administration jouent également un rôle important en tant que défenseurs des arts en Ontario et représentants du CAO dans les collectivités de la province.

Les membres du conseil d'administration du CAO sont nommés par le gouvernement de l'Ontario pour un mandat renouvelable d'un maximum de trois ans.

Simon Foster, Toronto

Président

Nommé au conseil d'administration en mars 2023

Nommé à la présidence en août 2024

Fin du mandat : mars 2026

Rita Davies, Toronto

Présidente

Nommée à la présidence en juillet 2015

Renommée à la présidence en juillet 2018

Renommée à la présidence en juillet 2021

Fin du mandat : juillet 2024

Dani Peters, Toronto

Vice-présidente

Nommée au conseil d'administration en mai 2019

Nommée vice-présidente en octobre 2021

Renommée vice-présidente en octobre 2024

Fin du mandat : octobre 2027

Isabelle Boulerice-Leblanc, Embrun

Nommée au conseil d'administration en août 2023

Démission en janvier 2024

Révocation à la suite de sa démission en janvier 2025

Twee Brown, London

Nommée au conseil d'administration en mars 2024

Fin du mandat : mars 2027

Alexandra De Gasperis, Toronto

Nommée au conseil d'administration en juillet 2019

Mandat renouvelé en juillet 2022

Démission en janvier 2024

Révocation à la suite de sa démission en janvier 2025

Missy Knott, Première nation de Curve Lake

Nommée au conseil d'administration en septembre 2023

Fin du mandat : septembre 2026

Mary Meffe, Toronto

Nommée au conseil d'administration en octobre 2019

Mandat renouvelé en octobre 2022

Fin du mandat : octobre 2025

David Millen, Ottawa

Nommé au conseil d'administration en mars 2022

Fin du mandat : mars 2025

Lilly Obina, Ottawa

Nommée au conseil d'administration en janvier 2021

Mandat renouvelé en février 2024

Fin du mandat : février 2027

Marek Ruta, Mississauga

Nommé au conseil d'administration en octobre 2021

Mandat renouvelé en octobre 2024

Fin du mandat : octobre 2027

Rémunération annuelle des membres du conseil d'administration

Le conseil d'administration du CAO en 2024-2025 était composé de membres bénévoles qui n'étaient pas rémunérés au-delà du remboursement de leurs frais. Tous les remboursements de frais des membres sont publiés sur le site web du CAO, conformément à la directive sur les données ouvertes de l'Ontario.

PARTICIPATION AUX RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS

RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Personne nommé	Rôle	12 avril 2024	20 juin 2024	18 juillet 2024	1 ^{er} octobre 2024	12 décembre 2024	29 janvier 2025
Simon Foster	Président (depuis août 2024)	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent
Rita Davies	Présidente (jusqu'en juillet 2024)	Présente	Présente	Présente	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Dani Peters	Vice-présidente	Absence motivée	Présente	Présente	Présente	Présente	Présente
Isabelle Boulerice-Leblanc	Membre du conseil (jusqu'en décembre 2024)	Présente	Présente	Présente	Présente	Présente	Sans objet
Twee Brown	Membre du conseil	Présente	Présente	Présente	Présente	Présente	Présente
Missy Knott	Membre du conseil	Présente	Absence motivée	Présente	Présente	Présente	Présente
Mary Meffe	Membre du conseil	Présente	Présente	Présente	Présente	Présente	Présente
David Millen	Membre du conseil	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent
Lilly Obina	Board Member	Présente	Présente	Présente	Absente	Absence motivée	Absent
Marek Ruta	Board Member	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent

RÉUNIONS DU COMITÉ DES FINANCES ET DE L'AUDIT

Personne nommé	Rôle	17 juin 2024	16 septembre 2024	9 décembre 2024	29 janvier 2025	31 mars 2025
Mary Meffe	Présidente du comité	Présente	Présente	Présente	Présente	Présente
Simon Foster	Membre du comité (d'office depuis août 2024)	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent
Rita Davies	Membre du comité (d'office jusqu'en juillet 2024)	Présente	N/A	N/A	N/A	N/A
Dani Peters	Membre du comité	Présente	Présente	Présente	Présente	Présente
Twee Brown	Membre du comité	Présente	Présente	Présente	Absence motivée	Présente
Marek Ruta	Non-membre du comité	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Présent

RÉUNIONS DU COMITÉ DE GOUVERNANCE

Personne nommée	Rôle	April 11 2024	June 19 2024	July 17 2024	September 25 2024	November 26 2024	January 28 2025
Marek Ruta	Président du comité	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent
Simon Foster	Membre du comité (d'office depuis août 2024)	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Présent	Présent	Absence motivée
Rita Davies	Membre du comité (d'office jusqu'en juillet 2024)	Présente	Présente	Présente	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Dani Peters	Membre du comité	Présente	Présente	Présente	Absence motivée	Présente	Présente
Isabelle Boulerice-Leblanc	Membre du conseil (jusqu'en décembre 2024)	Présente	Présente	Présente	Présente	Présente	Sans objet
Twee Brown	Membre du comité (depuis juin 2024)	Présente (observatrice)	Présente	Présente	Présente	Présente	Présente
David Millen	Membre du comité	Présent	Présent	Absence motivée	Présent	Présent	Présent

RÉUNIONS DU COMITÉ DES AFFAIRES PUBLIQUES

Personne nommée	Rôle	11 avril 2024	19 juin 2024	17 juillet 2024	25 septembre 2024	4 décembre 2024	28 janvier 2025
Dani Peters	Présidente du comité	Présente	Présente	Présente	Présente	Présente	Présente
Simon Foster	Membre du comité (d'office depuis août 2024)	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Présent	Absence motivée	Présent
Rita Davies	Membre du comité (d'office jusqu'en juillet 2024)	Présente	Présente	Absence motivée	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Missy Knot	Membre du comité	Présente	Présente	Présente	Présente	Présente	Absent
Marek Ruta	Membre du comité	Présent	Présent	Présent	Absence motivée	Présent	Présent
Twee Brown	Non-membre du comité	Présente (observatrice)	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

RÉUNIONS DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Personne nommée	Rôle	11 avril 2024	25 septembre 2024	11 décembre 2024	28 janvier 2025
Simon Foster	Président du comité (jusqu'en juillet 2024) (d'office depuis août 2024)	Présent	Présent	Présent	Présent
Twee Brown	Membre du comité (depuis avril 2024) Présidente (depuis septembre 2024)	Présente	Présente	Présente	Présente
Rita Davies	Membre du comité (d'office jusqu'en juillet 2024)	Présente	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Dani Peters	Membre du comité	Absence motivée	Absence motivée	Présente	Absence motivée
David Millen	Membre du comité	Présent	Présent	Présent	Présent
Lilly Obina	Membre du comité	Présente	Présente	Présente	Absente
Marek Ruta	Membre du comité	Présent	Présent	Présent	Présent

ÉTATS FINANCIERS

États financiers du

CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant connexe

Exercice clos le 31 mars 2025

Conseil des arts de l'Ontario

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La direction du Conseil des arts de l'Ontario (le « CAO ») est responsable de l'intégrité, de la cohérence, de l'objectivité et de la fiabilité des états financiers. Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, et la direction a exercé son jugement et élaboré les estimations les plus probables, selon le cas, particulièrement lorsque les opérations ayant une incidence sur la période comptable considérée ne pouvaient être finalisées avec certitude avant la fin de la période. Les estimations et les hypothèses reposent sur des données historiques, les conditions actuelles et diverses autres hypothèses que la direction juge raisonnables dans les circonstances.

La direction est responsable de l'établissement et du maintien d'un système de contrôles internes conçu de façon à fournir l'assurance raisonnable que les dossiers financiers sont pertinents, fiables et justes et que les actifs sont comptabilisés et protégés de façon appropriée. Le système comprend des politiques et procédures officielles ainsi qu'une structure organisationnelle qui prévoient de manière appropriée la délégation des pouvoirs et la répartition des responsabilités.

Le conseil d'administration supervise les responsabilités de la direction en matière de présentation de l'information financière par l'intermédiaire d'un comité des finances et de la vérification, qui se compose uniquement d'administrateurs indépendants. Ce comité examine nos états financiers et formule des recommandations aux membres du conseil en vue d'obtenir leur approbation. Le comité des finances et de la vérification est également responsable d'examiner nos contrôles internes et d'offrir aux administrateurs des conseils relativement aux questions liées à l'audit et à la présentation de l'information financière.

Comme l'exige la *Loi sur le Conseil des arts* (1990), le Bureau du vérificateur général a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, tel qu'il est indiqué dans son rapport de l'auditeur indépendant. Le Bureau du vérificateur général peut en tout temps communiquer avec le comité de vérification pour aborder des questions d'audit et les conclusions connexes.

Au nom de la direction :

Le directeur général,



Michael Murray

Le directeur des finances et des services généraux,



Henry Xu

Le 20 juin 2025



Office of the
Auditor General
of Ontario

Bureau du
vérificateur général
de l'Ontario

20 Dundas Street West, Suite 1530,
Toronto, Ontario, M5G 2C2

20, rue Dundas Ouest, bureau 1530,
Toronto (Ontario) M5G 2C2

416-327-2381

www.auditor.on.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Au Conseil des arts de l'Ontario et au ministre du Tourisme, de la Culture et des Jeux

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers du Conseil des arts de l'Ontario, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et les états des résultats et de l'évolution des soldes des fonds, des gains de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil des arts de l'Ontario au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de son exploitation, de ses gains de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante du Conseil des arts de l'Ontario conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Conseil des arts de l'Ontario à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil des arts de l'Ontario a l'intention de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Conseil des arts de l'Ontario.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Conseil des arts de l'Ontario;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Conseil des arts de l'Ontario à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Conseil des arts de l'Ontario à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- j'obtiens des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Je suis responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assume l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Le vérificateur général adjoint,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jeremy Blair'.

Jeremy Blair, CPA, CA, ECA

Toronto (Ontario)
Le 20 juin 2025

CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

État de la situation financière

31 mars 2025, avec les informations comparatives de 2024

	2025	2025	2025	2025	2024
	Fonds de fonctionnement	Fonds grevés d'affectations internes	Fonds grevés d'affectations externes	Total	Total
Actif					
Actif à court terme :					
Trésorerie	2 765 900 \$	1 351 067 \$	— \$	4 116 967 \$	5 294 821 \$
Débiteurs	86 927	464 472	—	551 399	77 798
Frais payés d'avance	119 042	—	—	119 042	120 420
Placements à court terme (note 3)	16 644	60 078	313 272	389 994	113 031
Total des actifs courants	2 988 513	1 875 617	313 272	5 177 402	5 606 070
Placements (note 3)	1 456 236	5 256 520	27 409 917	34 122 673	32 430 299
Immobilisations (note 4)	208 101	35 499	—	243 600	387 345
Total de l'actif	4 652 850 \$	7 167 636 \$	27 723 189 \$	39 543 675 \$	38 423 714 \$
Passif et soldes de fonds					
Passif à court terme :					
Créditeurs et charges à payer (note 5b)	930 636 \$	564 759 \$	— \$	1 495 395 \$	1 501 537 \$
Tranche à court terme de l'avantage incitatif à la location reporté	123 993	—	—	123 993	165 322
Total des passifs courants	1 054 629	564 759	—	1 619 388	1 666 859
Avantage incitatif à la location reporté	—	—	—	—	123 993
Apports reportés (note 6)	348 893	—	—	348 893	348 893
Total du passif	1 403 522	564 759	—	1 968 281	2 139 745
Soldes de fonds :					
Montants investis en immobilisations (note 7)	84 108	35 499	—	119 607	98 030
Fonds affectés à des fins de dotation (tableau 2)	—	—	70 311	70 311	70 311
Soldes de fonds (note 8 et tableau 2)	2 854 835	5 886 298	19 300 137	28 041 270	28 290 394
Gains de réévaluation cumulés	310 385	681 080	8 352 741	9 344 206	7 825 234
Total des soldes des fonds	3 249 328	6 602 877	27 723 189	37 575 394	36 283 969
Total du passif et des soldes de fonds	4 652 850 \$	7 167 636 \$	27 723 189 \$	39 543 675 \$	38 423 714 \$

Engagements (note 12)

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Au nom du conseil d'administration,


, administrateur


, administratrice

CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

Exercice clos le 31 mars 2025, avec les informations comparatives de 2024

	Fonds de fonctionnement		Fonds grevés d'affectations internes		Fonds grevés d'affectations externes		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Produits :								
Subventions gouvernementales – province de l'Ontario	59 937 400 \$	59 937 400 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	59 937 400 \$	59 937 400 \$
Subventions spéciales :								
Projets francophones – Canada et Ontario	437 158	70 000	–	–	–	–	437 158	70 000
Revenu de placement (note 3)	1 288 689	1 619 257	321 719	214 695	1 504 440	980 435	3 114 848	2 814 387
Frais d'administration des fonds (note 3)	143 037	77 887	–	–	–	–	143 037	77 887
Produits divers	72 194	22 893	–	–	–	–	72 194	22 893
Recouvrement de subventions d'exercices antérieurs	63 347	94 494	–	–	–	–	63 347	94 494
Apports	–	–	–	–	19 937	431 048	19 937	431 048
Subvention spéciale de la Metcalf Foundation	10 012	201 461	–	–	–	–	10 012	201 461
Total des produits	61 951 837	62 023 392	321 719	214 695	1 524 377	1 411 483	63 797 933	63 649 570
Charges :								
Subventions	51 737 827	52 761 065	500 000	500 000	1 234 776	1 137 215	53 472 603	54 398 280
Administration (tableau 1)	8 454 967	8 256 693	–	–	–	–	8 454 967	8 256 693
Prix et charges	–	–	998 468	825 582	197 057	216 458	1 195 525	1 042 040
Services (tableau 1)	902 385	702 647	–	–	–	–	902 385	702 647
Total des charges	61 095 179	61 720 405	1 498 468	1 325 582	1 431 833	1 353 673	64 025 480	64 399 660
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	856 658	302 987	(1 176 749)	(1 110 887)	92 544	57 810	(227 547)	(750 090)
Solde des fonds à l'ouverture de l'exercice	2 925 042	2 871 330	6 947 511	7 246 215	26 411 416	23 935 362	36 283 969	34 052 907
Virements interfonds (note 8 et tableau 2)	(597 147)	(373 070)	597 147	366 070	–	7 000	–	–
Gains de réévaluation nets pour l'exercice	64 775	123 795	234 968	446 113	1 219 229	2 411 244	1 518 972	2 981 152
Soldes des fonds à la clôture de l'exercice	3 249 328 \$	2 925 042 \$	6 602 877 \$	6 947 511 \$	27 723 189 \$	26 411 416 \$	37 575 394 \$	36 283 969 \$

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

État des gains de réévaluation

Exercice clos le 31 mars 2025, avec les informations comparatives de 2024

	2025	2024
Gains de réévaluation cumulés à l'ouverture de l'exercice	7 825 234 \$	4 844 082 \$
Gains nets non réalisés attribuables aux éléments suivants :		
Placements désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	2 066 733	3 408 901
Gains nets réalisés reclassés dans l'état des résultats :		
Placements désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	(547 761)	(427 749)
Gains nets de réévaluation pour l'exercice	1 518 972	2 981 152
Gains de réévaluation cumulés à la clôture de l'exercice	9 344 206 \$	7 825 234 \$

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2025, avec les informations comparatives de 2024

	2025	2024
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de fonctionnement :		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(227 547) \$	(750 090) \$
Ajustements au titre d'éléments sans effet sur la trésorerie		
Gain sur les distributions de revenu	(1 324 034)	(812 466)
Frais d'administration des fonds	(143 037)	(77 887)
Gain réalisé à la vente de placements	(547 761)	(427 749)
Amortissement des immobilisations	232 162	235 784
Amortissement de l'avantage incitatif à la location reporté	(165 322)	(165 322)
Variation des éléments du fonds de roulement de fonctionnement :		
(Augmentation) diminution des débiteurs	(473 601)	170 695
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	1 378	(4 095)
(Diminution) augmentation des créditeurs et charges à payer	(6 142)	630 553
Augmentation des apports reportés	–	4 000
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de fonctionnement	(2 653 904)	(1 196 577)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations :		
Achat d'immobilisations	(88 417)	(62 078)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement en immobilisations :	(88 417)	(62 078)
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités d'investissement :		
Achat de placements	(580 194)	(431 047)
Produit de la vente de placements	2 144 661	1 955 036
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	1 564 467	1 523 989
(Diminution) augmentation de la trésorerie	(1 177 854)	265 334
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	5 294 821	5 029 487
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 116 967 \$	5 294 821 \$

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2025

1. Nature des activités :

Le Conseil des arts de l'Ontario (le « CAO ») a été établi en 1963 lors de l'adoption, par le gouvernement de l'Ontario, du projet de loi 162, la *Loi de 2024 pour passer à l'action* visant à promouvoir le développement et le rayonnement des arts dans toute la province. Le CAO joue un rôle de chef de file en se vouant à la poursuite de l'excellence dans le secteur des arts et en les rendant accessibles à tous les Ontariens. Le CAO est un organisme de bienfaisance enregistré et exonéré d'impôt en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Le Conseil des arts de l'Ontario a exercé ses activités sous le nom légal du Conseil des arts de la province de l'Ontario jusqu'au 6 juin 2024, date à laquelle le projet de loi 185, *Loi de 2024 pour réduire les formalités administratives afin de construire plus de logements*, a reçu la sanction royale. À la suite de l'adoption du projet de loi 185, son nom a été changé légalement pour le Conseil des arts de l'Ontario.

2. Principales méthodes comptables :

a) Règles de présentation :

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément au *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, qui établit les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif au Canada. Le CAO a choisi d'utiliser les normes s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public, lesquelles comprennent les chapitres 4200 à 4270.

Le CAO contrôle la Fondation des arts de l'Ontario (la « Fondation ») puisque le conseil d'administration du CAO contrôle l'élection des membres du conseil d'administration de la Fondation. Le CAO n'a pas consolidé la Fondation dans ses états financiers et, par conséquent, les actifs, les passifs et les résultats des activités de la Fondation ne sont pas inclus dans les présents états financiers. Il n'y a aucune différence importante entre les méthodes comptables de la Fondation et celles du CAO. Un résumé de l'information financière de la Fondation est présenté à la note 11.

b) Comptabilité par fonds :

Aux fins de comptabilisation et de présentation, le CAO utilise la comptabilité par fonds, selon laquelle les ressources sont classées par fonds en fonction de l'objet de chacun des fonds.

Le fonds de fonctionnement présente les activités du CAO qui sont principalement financées par une subvention générale de la province de l'Ontario. Le fonds de fonctionnement comprend des revenus de placement provenant de subventions qui ne sont pas grevées d'affectations.

Les fonds grevés d'une affectation interne sont mis de côté par le CAO pour couvrir les subventions engagées, les besoins stratégiques en matière de capacité à moyen et à long terme et les besoins imprévus non récurrents.

Les fonds grevés d'une affectation externe, qui comprennent les fonds de dotation, sont grevés d'affectations établies par les donateurs dans le contrat de fiducie connexe.

CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

Notes complémentaires (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

2. Principales méthodes comptables (suite) :

c) Incertitude relative à la mesure :

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs et sur la présentation des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur le montant présenté des produits et des charges au cours de l'exercice.

L'aspect important exigeant l'utilisation d'estimations est l'évaluation des placements (se reporter à la note 3). Cette évaluation repose sur la valeur liquidative des placements calculée par le gestionnaire des placements du CAO conformément aux exigences du chapitre SP 3450, *Instruments financiers*.

Les estimations reposent sur la meilleure information disponible à la date de la préparation des états financiers et font l'objet d'un examen annuel pour refléter les nouvelles informations à mesure qu'elles sont publiées. De par leur nature, les estimations sont assujetties à l'incertitude relative à la mesure. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer de manière significative de ces estimations.

d) Comptabilisation des produits :

Le CAO applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports, ce qui comprend les subventions gouvernementales.

i) Apports :

Le financement de fonctionnement de la province de l'Ontario est comptabilisé dans les produits du fonds de fonctionnement lorsqu'il est reçu ou à recevoir, puisqu'il n'est grevé d'aucune affectation.

Le financement provenant de la province de l'Ontario pour les programmes grevés d'une affectation est comptabilisé à titre d'apports reportés dans le fonds de fonctionnement dans l'état de la situation financière. Le CAO comptabilise ultérieurement les produits dans la période au cours de laquelle les charges connexes sont engagées au titre du fonds de fonctionnement dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

ii) Revenu de placement :

Le revenu de placement comprend les intérêts, les dividendes et les gains ou les pertes réalisés découlant des fonds communs de placement et des soldes bancaires.

Le revenu de placement lié au fonds de fonctionnement est basé sur le nombre réel de parts détenues dans le fonds commun de placement et est comptabilisé à titre de produits dans le fonds de fonctionnement.

Les autres éléments du revenu de placement grevés d'une affectation sont comptabilisés dans l'état des résultats dans les fonds affectés ou, en l'absence d'un fonds affecté approprié, dans le fonds de fonctionnement conformément à la méthode du report.

CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

Notes complémentaires (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

2. Principales méthodes comptables (suite) :

e) Charges :

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel des événements donnent lieu à ces charges et les ressources sont consommées.

Les subventions approuvées qui sont payables ultérieurement sous réserve du respect de certaines exigences particulières ne sont pas incluses dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds (note 12b).

f) Avantages sociaux :

À titre d'employeur, le CAO participe au Régime de retraite des fonctionnaires, un régime interentreprises à prestations déterminées dont la province de l'Ontario est l'unique promoteur. Lorsque les prestations sont versées aux employés par l'entremise d'un régime interentreprises à prestations déterminées, chaque entité participant au régime – autre que le promoteur – est tenue de se conformer aux normes des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, le CAO comptabilise une charge correspondant au montant des cotisations requises constitué relativement aux services rendus par les employés au cours de la période. Toute cotisation impayée est comptabilisée à titre de passif dans l'état de la situation financière.

Le CAO comptabilise un passif au titre des congés annuels, congés de maladie et autres avantages sociaux gagnés pour les montants qui s'accumulent, mais qui n'ont pas été acquis.

g) Immobilisations :

Les immobilisations sont comptabilisées au coût (prix d'achat), moins l'amortissement cumulé et les réductions de valeur, le cas échéant.

L'amortissement commence lorsque les immobilisations sont prêtes à être mises en service. Toutes les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

Équipement audiovisuel	5 ans
Matériel et logiciels informatiques	3 ans
Mobilier et agencements	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Rénovation des bureaux	5 ans
Améliorations locatives	10 ans

Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de prestation de services du CAO, ou lorsque la valeur des avantages économiques futurs liés à l'immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

Notes complémentaires (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

2. Principales méthodes comptables (suite) :

h) Avantages incitatifs à la location :

Les avantages incitatifs à la location comprennent une allocation au titre des améliorations locatives et une exonération du paiement de loyers touchés par le CAO. Le montant total de ces avantages incitatifs à la location est amorti selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

i) Instruments financiers :

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le CAO devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Tous les instruments financiers sont classés dans l'une ou l'autre des deux catégories d'évaluation au moment de leur comptabilisation initiale, soit à la juste valeur, au coût ou au coût amorti. Le tableau suivant présente une liste des instruments financiers du CAO et de leur base d'évaluation.

Actifs financiers	Base d'évaluation
Trésorerie	Coût amorti
Débiteurs	Coût amorti
Placements	Juste valeur
Passifs financiers	Base d'évaluation
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti

i) Instruments financiers évalués au coût ou au coût amorti

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués au coût ou au coût amorti sont initialement comptabilisés au coût d'acquisition, y compris les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission.

Les actifs financiers au coût amorti sont susceptibles de subir une dépréciation. À chaque date de présentation de l'information financière, le CAO évalue les actifs financiers pour déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. Les pertes de valeur sont présentées dans l'état des résultats.

ii) Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les placements dans des instruments de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif sont comptabilisés à la juste valeur. La direction a choisi de désigner tous les placements comme étant classés dans la catégorie des instruments à la juste valeur puisqu'ils sont gérés et évalués selon la méthode de la juste valeur.

Les coûts de transaction liés à l'acquisition des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Tous les gains et pertes non réalisés sont comptabilisés dans l'état des gains de réévaluation et font ultérieurement l'objet d'une reprise puis sont comptabilisés dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds à la cession.

CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

Notes complémentaires (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

2. Principales méthodes comptables (suite) :

i) Instruments financiers (suite) :

ii) Instruments financiers évalués à la juste valeur (suite)

Tous les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation une fois par année. Lorsqu'il est établi qu'une perte de valeur est durable, le montant de la perte est comptabilisé dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds, et les gains ou pertes non réalisés font l'objet d'un ajustement dans l'état des gains de réévaluation.

Les évaluations à la juste valeur sont classées dans l'un des niveaux suivants de la hiérarchie des justes valeurs en fonction du caractère observable sur le marché des données d'entrée utilisées pour l'évaluation de la juste valeur :

- Niveau 1 – prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
- Niveau 2 – données observables ou corroborées autres que les prix cotés visés au niveau 1, comme des prix cotés pour des actifs ou des passifs semblables sur des marchés inactifs ou des données de marché pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif.
- Niveau 3 – données non observables qui sont attestées par une activité faible ou nulle sur le marché et qui sont importantes pour l'établissement de la juste valeur des actifs ou des passifs.

j) Conversion des devises :

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens en appliquant le taux de change en vigueur au moment de l'opération. Les actifs monétaires (y compris la trésorerie, les débiteurs et les placements) et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens en appliquant le taux de change en vigueur à la date des états financiers.

Les gains et les pertes de change non réalisés sont comptabilisés dans l'état des gains de réévaluation. Au cours de la période de règlement, les gains et les pertes de change réalisés sont comptabilisés dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds, et les soldes non réalisés sont virés hors de l'état des gains de réévaluation.

k) Opérations interentités :

Les opérations interentités sont des opérations qui surviennent entre des entités sous contrôle commun. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond à la contrepartie fixée et convenue par les parties liées.

CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

Notes complémentaires (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

3. Placements et revenu de placements :

Le tableau suivant présente les placements du CAO dans des fonds communs de placement.

	2025		2024	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Actions étrangères, principalement américaines	10 537 592 \$	17 085 281 \$	10 267 050 \$	16 024 294 \$
Titres à revenu fixe	9 174 519	10 571 616	9 360 702	9 837 641
Actions canadiennes	4 554 222	6 354 382	4 535 136	6 564 980
Trésorerie et équivalents de trésorerie	460 724	501 388	113 804	116 415
	24 727 057 \$	34 512 667 \$	24 276 692 \$	32 543 330 \$

Le CAO classe ces fonds communs de placement dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs. Au cours des exercices clos les 31 mars 2025 et 2024, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1 et 2 de la hiérarchie des justes valeurs, ni aucun transfert vers ou depuis le niveau 3.

Le portefeuille se compose de ce qui suit :

	2025	2024
Actions étrangères, principalement américaines	50 %	49 %
Titres à revenu fixe	31 %	30 %
Actions canadiennes	18 %	20 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 %	1 %

Le revenu de placement se compose de ce qui suit :

	2025	2024
Distributions de revenu	1 324 034 \$	812 466 \$
Gains réalisés	547 761	427 749
Intérêts bancaires	1 243 053	1 574 172
Revenu de placement	3 114 848 \$	2 814 387 \$

Conformément aux accords respectifs, le CAO a imputé des frais d'administration fixes ou au prorata du revenu de placement gagnés sur les placements grevés d'affectations externes qui sont administrés et détenus par le CAO. Les frais d'administration sont comptabilisés à titre d'affectation des produits pour les fonds de fonctionnement et les fonds grevés d'une affectation externe et sont inclus dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

Notes complémentaires (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

4. Immobilisations :

			2025	2024
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Équipement audiovisuel	3 717 \$	3 717 \$	– \$	73 \$
Matériel et logiciels informatiques	410 810	317 379	93 431	119 619
Mobilier et agencements	21 683	20 427	1 256	1 163
Matériel de bureau	543	543	–	54
Rénovation des bureaux	27 071	24 364	2 707	8 121
Améliorations locatives	1 476 093	1 365 386	110 707	258 315
Travaux en cours	35 499	–	35 499	–
	1 975 416 \$	1 731 816 \$	243 600 \$	387 345 \$

Au cours de l'exercice, des immobilisations entièrement amorties, dont le total du coût et de l'amortissement cumulé se chiffre à 75 061 \$ (2024 – 569 554 \$), ont été radiées.

Les travaux en cours, dont le montant se chiffre à 35 499 \$, ont trait à la mise en œuvre d'un nouveau système financier qui n'était pas prêt à l'utilisation à la fin de l'exercice. Les coûts connexes sont financés à même le fonds d'initiatives stratégiques et d'immobilisations, un fonds grevé d'affectations internes.

5. Avantages sociaux :

a) Prestations de retraite :

Les employés à temps plein du CAO participent au Régime de retraite des fonctionnaires (le « régime » ou le « RRF »), qui est un régime de retraite à prestations déterminées pour les employés de la province de l'Ontario et de nombreux organismes provinciaux. Le calcul des prestations de retraite repose sur la moyenne salariale des cinq années au cours desquelles le salaire du membre a été le plus élevé ainsi que sur le nombre d'années de service. Les prestations de retraite sont indexées pour refléter l'indice des prix à la consommation afin d'offrir une protection contre l'inflation. Les prestations du régime sont financées au moyen des cotisations des employeurs et employés participants, par la province ainsi que par le revenu de placement. Les membres du régime versent habituellement au régime des cotisations représentant de 8 % à 12 % de leur salaire et les employeurs participants versent une cotisation équivalente. Aucun changement important n'a été apporté au régime au cours de la période.

La province de l'Ontario, qui est le seul promoteur du régime, fixe le montant annuel que doit cotiser le CAO au régime. Puisque le CAO n'est pas promoteur du régime, les gains et les pertes découlant des évaluations actuarielles obligatoires aux fins de la capitalisation ne constituent pas des actifs ou des obligations du CAO, la responsabilité de la viabilité financière du régime incombant au promoteur. Le paiement annuel de 511 321 \$ (2024 – 437 142 \$) au régime est inclus dans les salaires et avantages sociaux au tableau 1.

CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

Notes complémentaires (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

5. Avantages sociaux (suite) :

b) Avantages complémentaires de retraite :

La province de l'Ontario fournit aux membres retraités admissibles au RRFP et à leur conjoint(e) et personnes à charge admissibles une couverture d'assurance médicale par l'entremise de la Canada Vie. Ces avantages ne font pas partie des avantages du RRFP et sont déterminés par la province de l'Ontario. Le coût des avantages complémentaires de retraite est payé par la province de l'Ontario et/ou par la personne retraitée. Le CAO n'a aucune obligation à cet égard et, par conséquent, le coût n'est pas inclus dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Le montant des passifs liés aux avantages sociaux, au paiement dû et aux autres avantages gagnés accumulés à la fin de l'exercice s'élevait à 496 159 \$ (2024 – 637 482 \$) et est inclus dans les créiteurs et charges à payer dans l'état de la situation financière.

6. Apports reportés :

	2025	2024
Solde à l'ouverture de l'exercice	348 893 \$	344 893 \$
Ajouter : somme reçue au cours de l'exercice	–	42 823
Déduire : somme comptabilisée au cours de l'exercice	–	(38 823)
Solde à la clôture de l'exercice	348 893 \$	348 893 \$

7. Montants investis en immobilisations

Le tableau suivant présente les montants investis en immobilisations.

	2025	2024
Immobilisations	243 600 \$	387 345 \$
Déduire : montants financés au moyen des avantages incitatifs à la location reportés	(123 993)	(289 315)
Total investi en immobilisations	119 607 \$	98 030 \$

CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

Notes complémentaires (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

7. Montants investis en immobilisations (suite)

Le tableau suivant présente le calcul de la variation des actifs nets investis en immobilisations.

	2025		2024	
Actifs nets investis en immobilisations au début de l'exercice	98 030	\$	106 414	\$
Insuffisance des produits par rapport aux charges :				
Amortissement des immobilisations	(232 162)		(235 784)	
Amortissement de l'avantage incitatif à la location reporté	165 322		165 322	
Diminution des montants investis en immobilisations	(66 840)		(70 462)	
Variation nette des montants investis en immobilisations :				
Achat d'immobilisations	88 417		62 078	
Actifs nets investis en immobilisations à la fin de l'exercice	119 607	\$	98 030	\$

8. Soldes de fonds grevés d'affectations internes :

2025	Soldes des fonds à l'ouverture de l'exercice	Transfert hors du (vers le) fonds de fonctionnement**	Revenu de placement	Prix et charges payées	Soldes des fonds à la clôture de l'exercice*
Fonds d'initiatives	1 139 110 \$	– \$	104 446 \$	(502 570) \$	740 986 \$
Fonds de réserve désigné par le conseil	53 195	922 945	–	(976 140)	–
Fonds d'initiatives stratégiques et d'immobilisations	4 166 307	(461 473)	452 241	(19 758)	4 137 317
Fonds lié aux programmes de subvention	1 588 899	135 675	–	–	1 724 574
	6 947 511 \$	597 147 \$	556 687 \$	(1 498 468) \$	6 602 877 \$

2024	Soldes des fonds à l'ouverture de l'exercice	Virement hors du (vers le) fonds de fonctionnement**	Revenu de placement	Prix et charges payées	Soldes des fonds à la clôture de l'exercice*
Fonds d'initiatives	1 501 261 \$	– \$	141 880 \$	(504 031) \$	1 139 110 \$
Fonds de réserve désigné par le conseil	520 447	339 553	–	(806 805)	53 195
Fonds d'initiatives stratégiques et d'immobilisations	3 662 125	–	518 928	(14 746)	4 166 307
Fonds lié aux programmes de subvention	1 562 382	26 517	–	–	1 588 899
	7 246 215 \$	366 070 \$	660 808 \$	(1 325 582) \$	6 947 511 \$

CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

Notes complémentaires (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

8. Soldes de fonds grevés d'affectations internes (suite) :

*Les soldes des fonds à la clôture de l'exercice comprennent des gains de réévaluation cumulés de 681 080 \$ (2024 – 446 113 \$) et comprennent également des dépenses d'investissement de 35 499 \$ (2024 – néant) liées à un nouveau système financier.

**Tous les transferts de fonds ont eu lieu entre le fonds de fonctionnement et les fonds grevés d'une affectation interne, à l'exception d'un montant de 461 473 \$ (2024 – néant) transféré du fonds d'initiatives stratégiques et d'immobilisations au fonds de réserve désigné par le conseil, deux fonds grevés d'affectations internes. Les coûts liés aux fonds ont trait à la mise en œuvre d'un nouveau système financier (note 4).

9. Risques liés aux instruments financiers :

a) Risque de taux d'intérêt et risque de change :

Le CAO est exposé au risque de taux d'intérêt et au risque de change du fait de la possibilité que les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change touchent la valeur des placements à revenu fixe et des placements en monnaie étrangère. La valeur comptable des placements qui est exposée au risque de change est de 17 085 281 \$ (2024 – 16 024 294 \$), montant qui se compose essentiellement de dollars américains. Les fonds communs de placement détenus par le CAO comprennent des titres à revenu fixe de 10 571 616 \$ (2024 – 9 837 641 \$) qui sont exposés au risque de taux d'intérêt. Les taux d'intérêt varient de 0,90 % à 12,62 % (2024 – 0,90 % à 11,95 %) et les échéances sont échelonnées entre avril 2025 et janvier 2085 (2024 – entre avril 2024 et juillet 2083). Le CAO entretient des contacts réguliers avec sa banque et son gestionnaire de placement afin de discuter des options de placement pour parvenir à un juste équilibre entre les risques et le rendement.

b) Risque de marché :

Le risque de marché découle de la négociation d'actions et de titres à revenu fixe. Les fluctuations du marché exposent le CAO à un risque de perte. Le CAO a recours à un gestionnaire de placement expérimenté qui lui prodigue des conseils au sujet des risques de placement et de la sélection et de la composition de l'actif pour parvenir à un juste équilibre entre les risques et le rendement. Le comité des finances et de l'audit du conseil d'administration du CAO surveille les décisions et les résultats de placement et rencontre régulièrement le gestionnaire. La valeur comptable des placements exposés au risque de marché est de 34 512 667 \$ (2024 – 32 543 330 \$).

c) Risque de liquidité :

Le risque de liquidité s'entend du risque que le CAO ne soit pas en mesure de respecter ses obligations en temps requis ou à un coût raisonnable. Le CAO gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan du fonctionnement. Le CAO établit son budget et ses prévisions de trésorerie de manière à s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour respecter ses obligations. Les créiteurs et charges à payer sont habituellement exigibles dans un délai de 30 jours suivant la réception d'une facture. Le CAO n'est pas exposé à un risque de liquidité important.

Il n'y a eu aucun changement à l'exposition aux risques susmentionnés depuis 2024.

CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

Notes complémentaires (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

10. Opérations entre apparentés :

Au cours de l'exercice, le CAO a imputé à la Fondation des frais liés à l'administration de son programme de prix, lesquels se sont élevés à 25 261 \$ (2024 – 23 634 \$) et sont inclus dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Au cours de l'exercice, le salaire de l'un des employés de la Fondation a été remboursé par la Fondation. Au moment du décaissement du salaire à l'intention de l'employé, le CAO a comptabilisé un montant à recevoir de la Fondation, lequel a ultérieurement fait l'objet d'une reprise lorsque la Fondation a remboursé le CAO. Il n'y a eu aucune incidence sur les présents états financiers.

11. Fondation des arts de l'Ontario :

La Fondation a été constituée en société le 15 octobre 1991 en vertu de la *Loi sur les personnes morales* (Ontario) et est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La Fondation a été établie aux fins suivantes :

- a) Recueillir ou maintenir un ou plusieurs fonds afin d'affecter le capital et les produits financiers qui en découlent, en tout ou en partie, à des organismes de bienfaisance enregistrés légalement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).
- b) Assurer des bourses à des fins d'études ou de recherche dans les arts, en Ontario ou ailleurs.
- c) Décerner des prix à des personnes qui résident en Ontario ou ailleurs pour leurs réalisations exceptionnelles dans le domaine des arts.

La plus grande partie des soldes des fonds, soit une tranche de 75 022 835 \$ du total de 106 881 033 \$ (2024 – 75 763 340 \$ du total de 107 335 165 \$), représente les soldes des fonds de dotation individuels pour les arts que la Fondation gère pour certains organismes du secteur des arts dans le cadre du programme Fonds de dotation pour les arts du gouvernement de l'Ontario. En vertu de ce programme, les apports reçus et les sommes équivalentes versées sont conservés à perpétuité. Le conseil d'administration de la Fondation détermine le montant du produit financier qui peut être versé chaque année. Outre le programme Fonds de dotation pour les arts, un montant de 24 925 632 \$ (2024 – 24 670 841 \$) est réparti dans d'autres fonds de dotation. Ces autres fonds de dotation comprennent des fonds de donateurs privés et des subventions de contrepartie des fonds du Patrimoine canadien.

Les états financiers audités de la Fondation sont disponibles sur demande. Les faits saillants financiers de la Fondation sont présentés ci-après conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

Notes complémentaires (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

11. Fondation des arts de l'Ontario (suite) :

a) Situation financière :

	2025	2024
Actif		
Trésorerie et placements	108 940 154 \$	109 658 450 \$
Passif et soldes des fonds		
Créditeurs et charges à payer	198 461 \$	159 316 \$
Fonds en fidéicommis	1 860 660	2 163 969
Soldes des fonds	106 881 033	107 335 165
	108 940 154 \$	109 658 450 \$

b) Évolution des soldes des fonds :

	2025	2024
Solde des fonds à l'ouverture de l'exercice	107 335 165 \$	93 787 225 \$
Apports reçus	814 960	2 474 733
Revenu de placement	33 151	34 447
Gains sur placements	4 948 128	4 164 816
Frais d'administration des fonds	558 322	503 167
Prix et charges	(7 323 261)	(6 606 533)
Gains nets (pertes nettes) de réévaluation	514 568	12 977 310
Soldes des fonds à la clôture de l'exercice	106 881 033 \$	107 335 165 \$

c) Flux de trésorerie :

	2025	2024
Flux de trésorerie affectés aux activités de fonctionnement	(6 231 359) \$	(3 504 806) \$
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	6 037 759	5 095 375
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(193 600) \$	1 590 569 \$

CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

Notes complémentaires (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

12. Engagements :

a) Engagements de location :

Le CAO loue des locaux et du matériel de bureau en vertu de contrats de location-exploitation expirant jusqu'en décembre 2028. Les paiements annuels futurs exigibles au titre de la location, y compris les coûts des services publics et les frais d'exploitation, se résument comme suit :

2026	639 590 \$
2027	2 852
2028	1 511
2029	1 163
Total des engagements en vertu de contrats de location	645 116 \$

Le contrat de location actuel du CAO expirant le 31 décembre 2025 a été repris par le ministère de l'Infrastructure avec prise d'effet le 1^{er} avril 2024 et, par conséquent, le CAO verse des paiements au ministère de l'Infrastructure.

b) Engagements en matière de subventions :

Le CAO a approuvé des subventions se chiffrant à 1 724 574 \$ (2024 – 1 588 899 \$), qui seront versées au cours des prochaines années une fois que les conditions des subventions auront été remplies. Ces montants ne figurent pas à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds. Ces montants sont inclus dans les soldes de fonds grevés d'affectations internes à titre de fonds lié aux programmes de subvention, comme il est décrit à la note 8.

13. Informations comparatives :

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle des états financiers adoptée au cours de l'exercice considéré.

CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

Tableau 1 – Frais d'administration et services

Exercice clos le 31 mars 2025, avec les informations comparatives de 2024

	2025	2024
Frais d'administration :		
Salaires et avantages sociaux (notes 2 et 5)	6 780 943 \$	6 691 012 \$
Loyer et électricité	672 819	591 599
Services d'information	246 544	250 898
Amortissement des immobilisations	232 162	235 784
Divers	136 734	132 287
Communications	106 930	114 817
Recrutement et formation du personnel	79 355	59 941
Déplacements	68 745	37 754
Frais de consultation et frais juridiques	51 094	66 755
Téléphone, poste et livraison	39 730	42 629
Réunions	19 969	5 777
Entretien et location d'équipement	16 710	12 856
Fournitures de bureau, impression et papeterie	3 232	14 584
	8 454 967	8 256 693
Services :		
Jurés et conseillers	597 967	490 399
Autres programmes	304 418	212 248
	902 385	702 647
	9 357 352 \$	8 959 340 \$

CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

Tableau 2 – Fonds grevés d'affections externes et fonds de dotation

Exercice clos le 31 mars 2025, avec les informations comparatives de 2024

	Solde du fonds de dotation	Solde des fonds à l'ouverture de l'exercice	Apports reçus	Virement hors du (vers le) fonds de fonctionnement	Revenu de placement	Prix et charges payées	Soldes des fonds à la clôture de l'exercice*
2025							
Fonds de la famille Chalmers	– \$	24 695 490 \$	– \$	– \$	2 546 976 \$	(1 419 960) \$	25 822 506 \$
Fonds commémoratif Oskar Morawetz	26 000	358 611	–	–	39 667	(1 547)	396 731
Fonds de la bourse Heinz Unger	17 235	127 030	–	–	14 879	(580)	141 329
Fonds de la bourse Leslie Bell	9 078	285 399	7 000	–	29 879	(1 156)	321 122
Fonds Vida Peene	–	294 710	12 937	–	30 607	(1 185)	337 069
Fonds commémoratif John Hirsch	–	87 795	–	–	9 055	(353)	96 497
Fonds commémoratif John Adaskin du Centre de musique canadienne	17 998	45 284	–	–	6 527	(255)	51 556
Fonds Colleen Peterson de composition de chanson	–	15 738	–	–	1 623	(1 063)	16 298
Fonds O. M. A. Turner – piano classique	–	338 428	–	–	34 904	(5 361)	367 971
Fonds Lillian Allen – création parlée	–	92 620	–	–	9 552	(373)	101 799
	70 311 \$	26 341 105 \$	19 937 \$	– \$	2 723 669 \$	(1 431 833) \$	27 652 878 \$
2024							
Fonds de la famille Chalmers	– \$	22 774 392 \$	– \$	– \$	3 227 174 \$	(1 306 076) \$	24 695 490 \$
Fonds commémoratif Oskar Morawetz	26 000	330 220	–	–	50 477	(22 086)	358 611
Fonds de la bourse Heinz Unger	17 235	109 572	–	–	17 969	(511)	127 030
Fonds de la bourse Leslie Bell	9 078	252 400	–	7 000	37 052	(11 053)	285 399
Fonds Vida Peene	–	267 835	–	–	37 953	(11 078)	294 710
Fonds commémoratif John Hirsch	–	77 170	–	–	10 935	(310)	87 795
Fonds commémoratif John Adaskin du Centre de musique canadienne	17 998	37 625	–	–	7 883	(224)	45 284
Fonds Colleen Peterson de composition de chanson	–	15 295	–	–	2 167	(1 724)	15 738
Fonds Ruth Schwartz	–	542	–	–	69	(611)	–
Fonds O. M. A. Turner – piano classique	–	–	338 428	–	–	–	338 428
Fonds Lillian Allen – création parlée	–	–	92 620	–	–	–	92 620
	70 311 \$	23 865 051 \$	431 048 \$	7 000 \$	3 391 679 \$	(1 353 673) \$	26 341 105 \$

*Les soldes des fonds à la clôture de l'exercice comprennent des gains de réévaluation cumulés de 8 352 741 \$ (2024 – 7 133 511 \$), qui sont présentés séparément dans l'état de la situation financière.